



Proxi-Santé

G.E.F. de Molsheim et environs

De la santé et des services à domicile



Le guide 2021



Une édition



bleu comm...
agence de communication

imagin@lsoe



Crédit Mutuel
Professions de Santé



FAITES ENTRETENIR VOTRE JARDIN et bénéficiez d'une réduction de **50% d'impôts**



1 route de Flexbourg
67310 BERGBIETEN
Tél. 03 88 38 25 35
Fax : 03 88 38 81 36

email : alsavert@jardins-services.com
www.jardins-services.com

SI
SERVICES à
LA PERSONNE

Nos engagements :

- Un interlocuteur à votre écoute
- Un conseil personnalisé, et un devis expédié sous 72h ouvrés
- Un personnel expérimenté et compétent
- Du matériel homologué et performant

Travaux concernés :

Tonte, débroussaillage
Nettoyage, entretien de massifs
Taille d'arbustes, fruitiers et haies
Préparation saisonnière du potager

50%
DE RÉDUCTION
D'IMPÔTS*



OBJECTIF
100%
ENGAGÉ

1200 opticiens Optic 2000, professionnels de santé, responsables et impliqués dans l'accessibilité et la qualité en optique, s'engagent à :

- Vous proposer les **dernières tendances en respectant votre budget.**
- Vous garantir un **équipement (monture et verres) de qualité**, conforme à votre ordonnance et adapté à vos besoins et vos usages.
- Vous offrir un **conseil et un service personnalisés** de professionnel de la vue responsable, **juste à côté de chez vous.**
- Vous permettre de conserver votre équipement dans la durée avec un **service après-vente et des garanties adaptés.**

La 2^{ème} paire de lunettes à partir de 1€

Sur demande du client, une personne se déplace à domicile, en maison de retraite ou en milieu hospitalier.



Optic2000

21 place de l'hôtel de Ville
67120 MOLSHEIM
Tel. 03 88 38 12 17
optic2000molsheim@gmail.com

Horaires d'ouvertures : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h - le samedi de 9h à 12h et 14h à 17h
<http://opticiens.optic2000.com/opticien-molsheim-67120-842>



EDITO

par Mme Isabelle Wackermann,
Présidente du **GEF de Molsheim et environs**

Le GEF de Molsheim, Mutzig, Rosheim et environs, en collaboration étroite avec l'agence de communication bleu comm..., met à votre disposition ce guide Proxi-Santé conçu à votre usage. Le GEF est une association de professionnels libéraux de la santé qui s'est fixé, entre autres, comme but la défense de la médecine libérale ; le soutien du maintien à domicile des personnes âgées et/ou dépendantes, et des personnes en fin de vie, tout en respectant le libre choix pour le patient des professionnels de santé qui le prennent en charge. Proxi-Santé se veut être un guide des ressources en matière de santé de proximité. Vous y trouverez en pages centrales les professionnels libéraux de santé engagés dans cette démarche, tels que médecins généralistes et spécialistes, infirmiers, kinésithérapeutes, pharmaciens, chirurgiens dentistes, orthophonistes, ostéopathes... Plus largement, vous trouverez les coordonnées de différents services favorisant le maintien à domicile, ainsi que diverses aides existantes. Nous espérons que ce guide pourra vous être utile et que vous saurez en faire bon usage.

Mme Isabelle Wackermann, Présidente

Pour les personnes qui présentent des difficultés financières et qui ont besoin d'appareillages onéreux tels que prothèses auditives, visuelles ou dentaires, vous pouvez vous adresser directement à l'UTAMS : cf page 28.



Editeur : agence bleu comm...
6 rue du Bubenstein - 67310 Wasselonne
03 88 22 00 77 (+ rép)
✉ agence@bleucomm.fr

Crédit photo : @Jean-Claude Hatterer,
Photothèques : Phovoir, Adobe Stock

Impression : Imprimerie Kocher Rosheim.
Parution juin 2021 - Dépôt légal : 2eme trimestre 2021

Remerciements :
MDPH-CEA, ESPAS Molsheim, I-DealEntreprises,
INSULIB, UTAMS SUD, Base documentaire PEPSAL,
Mission Locale de Molsheim, Ville de Molsheim...

QR code site



SOMMAIRE

- 4 Le maintien à domicile
- 5 Les soins infirmiers
- 6 Le matériel médical et les prothèses
- 7 La rééducation fonctionnelle
- 7 A domicile
- 8 Les aides au maintien à domicile
- 9 UTAMS - MAIA - APA
- 10 Accueil de jour et services d'hébergements
- 12 **L'annuaire des services à la personne**
- 18 **Le carnet d'adresses médical Médecin - Pharmacien - Infirmier(e) - Dentiste...**
- 24 Le handicap
- 28 Le volet social
- 29 Spécial jeune
- 30 La personne de confiance et les directives anticipées
- 31 La tutelle - la curatelle
- 32 Le soutien aux aidants
- 34 La prévention des risques domestiques
- 35 La prévention liée à la dépendance
- 36 Le diabète
- 37 Utile - Insulib - IGMA...
- 38 les numéros d'urgence et utiles



**EN SEMAINE
APRÈS 20H**

LE WEEK-END

UN JOUR FÉRIÉ

**VOTRE NUMERO DE MÉDECIN
GÉNÉRALISTE DE GARDE**

116.117
APPEL GRATUIT

**En cas d'urgence vitale
appelez le 15**

LIVRAISON À DOMICILE DE PAINS ET VIENNOISERIES de votre boulanger local et au même prix !

Recevoir du pains et des viennoiseries de votre boulanger local, devant chez vous, sans sonner c'est possible !
Baguette Box vous livre vos produits dans une box sécurisée. Le tout en voiture électrique/hybride avant 6h30.
L'abonnement mensuel est de 6,90€, sans engagement, sans obligation de commande quotidienne !

Inscrivez-vous sur baguette-box.com ou contactez-nous au 09 72 10 10 67.



Le maintien à domicile

Les Professionnels libéraux de La Santé

Le GEF de Molsheim défend, depuis sa création le 07 mars 1984 par feu le Dr Alfred Eichler, le maintien à domicile des personnes âgées et (ou) dépendantes, ainsi que des personnes en fin de vie.

Nous estimons en effet que le milieu familial reste le milieu idéal de soins pour ces personnes qui souhaitent le plus souvent être maintenues dans leur cadre de vie habituel le plus longtemps possible, voire jusqu'à la fin naturelle de leurs jours. Pour cela nous estimons qu'un certain nombre de moyens sont nécessaires, moyens que l'ensemble des professionnels de santé essaient d'apporter en les optimisant.

Dans le cadre de l'exercice libéral, il revient au médecin traitant d'organiser les soins et de coordonner les différents intervenants auprès de leur patient, infirmiers, kinés, pharmacien, pour l'essentiel, et ce dans le respect du libre choix des intervenants par le patient. Ce libre choix reste l'un des principaux piliers de l'exercice libéral.

Il est fondamental, tant pour les professionnels de santé que pour les patients, car il est garant de soins de qualité, et d'une relation soignant / soigné individualisée et confidentielle. Il respecte l'autonomie du patient. Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper les différents acteurs de soins qui peuvent intervenir auprès de vous, en fonction de vos besoins.



Cette offre de soins est coordonnée par votre médecin traitant auquel vous pouvez vous adresser en toute confiance et confidentialité. Il saura prescrire les soins nécessaires et les mieux adaptés à votre état de santé.

Il saura vous indiquer les démarches à effectuer et assurera votre suivi médical, proposant, si nécessaire une hospitalisation. La liste complète des professionnels libéraux de santé de votre secteur, qu'ils fassent partie ou non du GEF, vous est proposée en milieu de carnet. N'hésitez pas à la consulter.

EN SAVOIR + www.proxi-sante.org

INFO GEF gef-molsheim.org



Les professionnels libéraux de la santé du GEF de Molsheim et environs assurent quotidiennement les missions de soins et d'aide auprès de la population locale et assure ainsi le maintien à domicile de ses patients.



MEDECIN INFIRMIER(e) PHARMACIEN DENTISTE KINÉSI THERAPEUTE LABORATOIRE D'ANALYSES



et aussi spécialistes sage-femmes orthophonistes ambulanciers...

Les soins infirmiers

Les soins sont assurés par les infirmiers libéraux au domicile du patient, ou au cabinet de soins, sur prescription médicale exclusivement. Le patient a le libre choix de son infirmier (ère). Cette liberté est fondamentale, tant pour les professionnels que pour les patients car elle est la garante de soins de qualité. Le patient n'a à subir dans son choix ni la pression d'un quelconque service hospitalier, ni celle d'un prescripteur éventuel, fût-il son médecin traitant.

L'infirmier est soumis au respect du secret professionnel. La relation soignant/soigné est individualisée et confidentielle. Dans notre secteur, nous disposons d'un nombre suffisant d'infirmiers libéraux capables d'assurer la totalité et la diversité des soins proposés à domicile, évitant ainsi bien souvent une hospitalisation.

Cette alternative à l'hospitalisation permet aux personnes âgées et/ou en situation de handicap, de continuer à vivre dans leur cadre familial, évitant ainsi un déracinement néfaste. Cette solution est par ailleurs moins onéreuse et plus humaine.

Le GEF offre la particularité et l'avantage de regrouper au sein d'une association les acteurs de soins qui interviennent au domicile du patient, assurant ainsi une meilleure communication et coordination de soins, un fonctionnement cohérent et complémentaire bienvenu lorsque surgissent des problèmes ou des complications dans la prise en charge des malades.

L'infirmier à domicile est capable d'assurer les soins de base : injections, pansements, prises de sang, toilette..., et les soins plus technique : perfusion, nutri-pompe, pompe à morphine, dialyse, pansement sous aspiration continue... comme dans un service hospitalier.



Pour certains soins techniques nécessitant le recours à un matériel spécifique, l'infirmier libéral travaille en coordination avec un service d'hospitalisation à domicile permettant de soulager patient et famille par une prise en charge globale et une surveillance 24h/24, tout comme dans un service hospitalier.

L'infirmier libéral travaille aussi en collaboration avec divers réseaux thématiques assurant sa formation dans les divers domaines du soin : pathologies cardio-vasculaires, diabète, gérontologie, asthme, traitement de la douleur et soins palliatifs..., ainsi qu'avec les prestataires de service.

Les infirmiers libéraux se forment régulièrement aux nouvelles techniques de soins et à la manipulation de nouveaux matériels. L'infirmier libéral, outre son rôle premier de soignant, a également un rôle d'éducation et de prévention auprès du patient et de sa famille.

Les conseils prodigués le sont autant en matière de santé que d'aménagement du lieu de vie et de nutrition, afin de faciliter la prise en charge quotidienne. L'infirmier libéral est bien souvent le premier confident lors d'une modification de l'état de santé de son patient. Il joue alors un rôle de sentinelle, faisant appel au médecin traitant en cas de besoin.

Service d'aide à la personne

La préparation de repas

L'accompagnement et garde d'enfant de plus de 3 ans

Le maintien à domicile de personnes âgées et malades



Ménage et repassage

La collecte et livraison à domicile de linge repassé

Remise en état après ou avant un déménagement

Entretien complet de votre maison de la cave au grenier

Nettoyage de fin de chantier



4 rue des Hirondelles 67310 Balbronn

32 rue de la Boucherie 67120 Molsheim • Tél : 0680876684 • dsnmservicesadomicile@gmail.com

Appareillages & prothèses



Appareillages - Prothèses Matériel médical - Incontinence

Votre pharmacien, un professionnel du médicament en allopathie, homéopathie, phytothérapie, vétérinaire.

Votre pharmacien, un professionnel à votre écoute, vous propose :

Fauteuils roulants et aides à la marche : les pharmaciens du secteur vous proposent une large gamme de produits adaptés tels que les cannes, les déambulateurs, fauteuils roulants disponibles à l'achat ou à la location.

Aides au maintien à domicile : Lits médicaux, matelas anti-escarres, soulève-malade, chaise percée, rehausse WC, table de malade, couverts ergonomiques, barre de maintien, matériel de perfusion, pompe à morphine, nutripompe...

Hospitalisation à domicile : mise en place du matériel nécessaire dès la sortie de l'hôpital et livraison des médicaments. Coordination avec les autres professionnels de santé afin d'améliorer le maintien à domicile. Votre pharmacien peut participer à l'aménagement du domicile (salle de bain, chambre, pièce de vie).

Contention veineuse : chaussettes, bas, collants (standard ou sur mesure).

Orthèses et prothèses : ceintures lombaires et abdominales, chevillères, genouillères, collier cervical, attelles de poignet, prothèses mammaires.

Incontinence : un large choix adapté à chaque patient vous est proposé, ainsi que des échantillons.

Compléments nutritionnels : un large choix de compléments nutritionnels remboursés est disponible (produits lactés ou sans lactose, pour diabétiques et personnes dénutries).

L'oxygénothérapie à domicile peut être mise à disposition par votre pharmacien.
Appareil de mesure et de diagnostic : lecteur de glycémie, tensiomètre, thermomètre.

Semelles orthopédiques : un produit sur mesure et adapté à vos besoins.

N'hésitez pas à **demandez conseil à votre pharmacien**.

EN SAVOIR + www.proxi-sante.org

VOTRE DISTRIBUTEUR
DE MATÉRIEL MÉDICAL
DEPUIS 30 ANS



GRATUITS
essai & livraison à domicile
Des partenaires fiables
Des produits de qualité
& de fabrication française
Tiers payant



REGION MOLSHEIM ET VALLEE DE LA BRUCHE

MOLSHEIM ORTHOPEDIE SERVICE
26 route de Dachstein
67120 MOLSHEIM
03 88 38 02 30

CAP VITAL SANTE
113 Grand'Rue
67130 SCHIRMECK
03 88 97 39 91

MIEUX VIVRE A DOMICILE

LOCATION - VENTE - CONSEILS

**Lit médicalisé
Fauteuil roulant**

**Lève-personne / verticaliseur
Aide technique à la marche**

**Aide à la toilette
Incontinence
Fauteuil releveur / relax'**

**Orthopédie
Chaussures de confort
Compression veineuse**

Nutrition / perfusion

La rééducation fonctionnelle

Votre kinésithérapeute vous accompagne tout au long de votre vie pour prévenir, réduire ou compenser les déficiences du corps, afin d'optimiser votre forme physique et/ou de minimiser le handicap.

Le kiné intervient dans les différents domaines, par le massage, la physiothérapie et la rééducation. Après une blessure et dans le cadre d'une intervention chirurgicale, il vous aide, entre autres, à calmer la douleur, à récupérer liberté de mouvement, force et réflexes, et à prévenir la récurrence. Le kiné prend en charge les maladies rhumatismales. Il décèle les troubles de la posture, les déséquilibres du corps, vous aide à y remédier, trouve des solutions pour calmer la douleur et pour éviter toute aggravation.

Votre kiné vous accompagne également dans les affections neurologiques tels que l'hémiplégie, la maladie de Parkinson, la sclérose en plaques..., les affections respiratoires tels que la bronchite ou l'asthme..., ou les affections sphinctériennes tels que l'incontinence urinaire... Le kiné aide les personnes âgées ou en situation de handicap à conserver leur autonomie, grâce à un suivi régulier.



La prévention des chutes fait partie intégrante du travail quotidien du kinésithérapeute. Le kiné détecte de façon précoce les troubles pouvant conduire à la chute, propose des exercices visant à rétablir la force, l'équilibre, la vigilance, et accompagne la personne ayant chuté dans sa convalescence de façon à retrouver une autonomie et à prévenir la récurrence. Votre kinésithérapeute est aussi votre partenaire de remise en forme : il vous conseille dans votre pratique sportive et professionnelle, afin de préserver votre corps et d'en profiter plus longtemps. Il est soumis au secret professionnel, et vous pouvez à ce titre lui confier vos soucis de santé en toute confiance. Il saura vous conseiller et vous orienter.

A domicile

Les soins sont principalement assurés par les infirmiers(ères) sur prescription médicale, ainsi que par un certain nombre de structures s'étant depuis peu développées.

Les HAD - Hospitalisation A Domicile, concernent les soins les plus lourds nécessitant du matériel ou des médicaments normalement réservés à l'hôpital mais réalisés par l'infirmier(ère) habituel(le) du patient.

→ **HAD de SCHIRMECK**
Clinique Saint Luc
10 rue des Forges - 67130 Schirmeck
☎ **03 88 47 41 99**

Les SSIAD - Le service de soins infirmiers à domicile est une structure dont le but est de prodiguer des soins au domicile des personnes âgées de plus de 60 ans et des personnes handicapées ou présentant une maladie chronique invalidante. Les soins d'hygiène et de nursing sont réalisés par des aides-soignants ; lorsque des soins techniques sont nécessaires, il est fait appel à une infirmière libérale au libre choix du patient.

→ **SSIAD de MOLSHEIM**
Hôpital de Molsheim
5 Cour des Chartreux - 67120 Molsheim
☎ **03 88 49 71 90**



Jusqu'à - 20%
sur les contrats
Santé Pros et
Séniors¹

MA SANTÉ
• Bien remboursée
• Bien accompagnée
• Bien orientée

**Ici,
je suis bien !**

Assurance et Banque

William LECHEVIN
Votre Agent Général à Mutzig

45 rue du Maréchal Foch
67190 MUTZIG

✉ agence.lechevin@axa.fr
☎ **03.88.38.08.05**

n°ORIAS - 20 007 669

1. Offre valable jusqu'au 31 août 2021. Voir conditions en agence.

Aides au maintien à domicile

Les services à la personne

Une gamme complète de services est proposée : aide à domicile pour le ménage, repassage, aide aux courses, téléassistance, aide à la préparation des repas, travaux de jardinage... vous trouverez les informations concernant les services à la personne et aides... au maintien à domicile dans le répertoire des aides au maintien à domicile, pages suivantes...

La Téléalarme Le système de téléalarme se compose d'un petit médaillon émetteur porté autour du cou ou au poignet, qui permet de déclencher un dispositif d'alarme. Une simple pression sur le bouton d'appel alerte directement, 24h/24, un centre d'écoute.

En cas de besoin, ce centre fera intervenir, soit la ou les personnes de votre choix que vous aurez pris soin de lui indiquer (telles qu'un membre de votre famille ou un voisin), soit un service de secours (médecin ou pompiers). Les utilisateurs de ce service règlent un forfait mensuel d'abonnement auquel le Conseil Départemental ou certaines caisses de retraite ou assurances peuvent contribuer selon vos contrats ou votre situation. Ce système est un moyen de sécuriser le maintien à domicile. Localement ce service est rendu par :

➔ **SERVIR PRO** : assistance aux personnes isolées et/ou âgées

1 chemin de Dordisheim à Molsheim ☎ **03 88 47 94 00**

➔ **ABRAPA**

22 Route Ecospace à Molsheim ☎ **03 88 38 65 16**





1000 services 67 - MILLEPATTE

Services à la personne

- Aide à domicile pour personnes dépendantes ou handicapées
- Aide ménagère, préparation repas
- Garde d'enfants
- Retour d'hospitalisation



CENTRE DE SECOURS - AGRÉÉ
50%
de réduction
d'impôt sur le
crédit d'impôt
MILLEPATTE - BILLY

15 Rue Mgr Kirmann 67870 BISCHOFFSHEIM • ☎ 03 88 87 18 32 • www.millepatte.com

AIDE À DOMICILE Un accompagnement pour faciliter votre quotidien	PORTAGE DE REPAS Des repas équilibrés livrés chez vous	TÉLÉASSISTANCE La sérénité à portée de main
 <ul style="list-style-type: none"> > Aide à la personne > Entretien du logement et du linge 	 <ul style="list-style-type: none"> > Menus classiques ou adaptés > Diabétique, sans sel, sans allergènes, mixés 	 <ul style="list-style-type: none"> > Sécurisation 24h/24 > À domicile ou en extérieur

Les seniors



03 88 21 30 21

www.abrapa.asso.fr

Aides financières possibles et crédit d'impôt, demandez-nous !

Lieu d'accueil et d'information - UTAMS

dans le domaine g erontologique (anciennement ESPAS) et du handicap est une structure de proximit , d'information et d'orientation unique et gratuite pour les s eniors ou personnes en  tat de handicap, leur entourage et les professionnels de la sant . Il informe, oriente les personnes vers les aides et services dont elles ont besoin. Au service des aidants familiaux et de tous les professionnels intervenant dans le domaine g erontologique, le guichet organise des r unions d'information, favorise les  changes et le partage des exp riences. Il propose des cycles de formations aux aidants familiaux. Il mobilise et coordonne les intervenants afin de proposer aux personnes des solutions adapt es   leurs besoins en fonction de la situation sp cifique de chaque personne.

➔ **Le plus proche : UTAMS Lieu d'accueil et d'information   MOLSHEIM**
16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim
☎ **03 68 33 87 44**

A savoir : les secr taire m dico-sociales des centres m dico-sociaux (CMS) assurent la premi re information.

La MAIA

Methode d'Action pour l'Int gration des services d'aides et de soins dans le champ de l'Autonomie. La MAIA a pour objectif de faciliter le parcours de la personne  g e en perte d'autonomie. Elle met en synergie les acteurs du champ sanitaire, social et m dico-social (lib raux, m decins, infirmi res, kin s, pharmaciens, services de soins   domicile, accueil de jour, h bergement temporaire, centre hospitalier et services sociaux...).

La MAIA propose d'apporter une r ponse harmonis e et coordonn e aux besoins de la personne et de ses proches permettant de favoriser, dans la mesure du possible, son maintien   domicile : soins, accompagnement, aides... ; de rendre plus lisibles les offres des services d'aide et de soin de proximit  ; de simplifier les d marches n cessaires pour activer les dispositifs existants ; d' viter les ruptures dans les parcours de soin et de vie ; de mettre en place un suivi renforc  pour les situations individuelles particuli rement complexes. Il s'agit d'apporter la bonne r ponse au bon moment.

➔ MAIA de Molsheim - ☎ **03 68 33 81 80**
maia.molsheimschirmeck@bas-rhin.fr



L'APA

La Loi n  2015-1776 du 28 d cembre 2015 relative   l'adaptation de la soci t  au vieillissement r forme principalement, et   juste titre, le cadre juridique des  tablissements et services accueillant des personnes  g es d pendantes.

Une personne  g e de plus de 60 ans peut b n ficier de l'Allocation personnalis e d'autonomie d s lors qu'elle pr sente un certain degr  de perte d'autonomie. Peuvent ainsi pr tendre au b n fice de cette prestation les personnes class es en GIR 1   4 (Le GIR 1 correspondant   la perte d'autonomie la plus importante).

L'APA, vers e par le Conseil D partemental, permet de financer un certain nombre d'aides : le recours   une aide   domicile, participer au financement pour l'intervention d'un prestataire, les frais de portage de repas, le service de t l -assistance, la prise en charge en accueil de jour.

L'APA est accord e quel que soit le niveau de ressources, mais son montant est calcul  en fonction des revenus dont dispose la personne.

NOTA : il n'y a pas de r cup ration des sommes vers es par l'APA lors d'une succession.

Le dossier de demande d'APA peut  tre retir  aupr s du guichet d'information de Molsheim, du Conseil D partemental ou dans certaines mairies. L' valuation de la d pendance est r alis e par un travailleur social du Conseil D partemental. Le plan d'aide est r visable en cas d'aggravation de la d pendance.

➔ renseignements : **UTAMS Lieu d'accueil et d'information   MOLSHEIM**
16b rue Gaston Romazzotti
67120 Molsheim
☎ **03 68 33 87 44**

Accueil - Hébergements

Il existe différentes solutions d'hébergement intermédiaire pour personnes âgées et/ou dépendantes. Des réponses adaptées à chaque situation particulière peuvent être trouvées à proximité.

L'accueil de jour

La personne, présentant des troubles des fonctions supérieures de type maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés, est prise en charge durant la journée grâce à des activités qui l'occupe et la stimule, 2 à 3 fois par semaine. L'accueil de jour est l'une des principales soupapes permettant à la famille de « souffler ». Prise en charge : APA, sauf pour le transport à la charge de la famille.

➔ Maison de retraite SAREPTA

4 rue Luther, 67120 Dorlisheim

☎ **03 88 47 94 30**

Capacité d'accueil : 14 personnes.

L'hôpital de jour

L'accueil quotidien - Hôpital de jour

Il permet de réaliser un bilan ou une évaluation de troubles de la mémoire ou de troubles psychologiques sur prescription médicale. Il comprend une équipe pluri-disciplinaire composée de médecin, infirmière, aide-soignant, kinésithérapeute, ergothérapeute, psychologue et travailleur social. Prise en charge : assurance maladie.

Molsheim : ☎ **03 88 49 71 94** > HdJ gériatrique

☎ **03 88 64 46 51** > HdJ SSR

capacité : 10 lits



Les hébergements

Les services de moyen séjour ou services de soins de suite - SSR

L'admission dans ce type d'établissement fait suite à une hospitalisation « classique » en court séjour, en attendant le retour à domicile dans de meilleures conditions, ou peut être réalisée par le médecin traitant pour permettre d'entreprendre un bilan de maladie ou garder sous surveillance une personne. Prise en charge : assurance maladie.

➔ Hôpital de Molsheim

5 cour des Chartreux - 67120 Molsheim

☎ **03 88 49 70 70**

Capacité : 30 lits.

➔ Maison de retraite de Rosheim

14 rue du Général de Gaulle 67560 Rosheim

☎ **03 88 50 40 50**

Capacité : 20 lits.

L'hébergement temporaire

Il constitue également une solution permettant à la famille de « souffler ». La durée du séjour est au maximum de 90 jours annuellement, avec une prise en charge possible à travers l'APA (vérifiez auprès des services du Conseil Départemental).

Marlenheim **03 88 04 10 10** - 3 lits

Willgottheim **03 88 04 03 33** - 2 lits

Dorlisheim **03 88 47 94 30** - 7 lits

L'hébergement temporaire d'urgence

Cette forme d'hébergement constitue une véritable solution face aux imprévus ! Il répond à une situation d'urgence ou de crise pour l'aidant ou l'aidé.

Hôpital de Bouxwiller : 1 place

EHPAD de Strasbourg - Cronembourg

Maison Bethlehem, Clair Séjour - 1 place

EHPAD Résidence du Parc de Lingolsheim : 1 place



L'hébergement définitif : EHPAD et USLD

EHPAD est une autre appellation pour les maisons de retraite. Concerne les personnes de plus de 60 ans. Lorsque la personne de plus de 60 ans présente une certaine dépendance (déterminée par la grille AGGIR – voir la rubrique APA), elle réside en EHPAD dont par ex. les unités Alzheimer. Lorsque la personne a perdu son autonomie et dont l'état nécessite une surveillance et des soins médicaux constants, elle réside dans une unité de soins médico-techniques importants SMTI (USLD). Prise en charge : APA.

➔ **Maison de retraite Marie Roberta**
4 rue de l'Hôpital - 67870 Bischoffsheim
☎ **03 88 50 41 13** - Capacité : 44 lits

➔ **Maison de retraite SAREPTA**
4 rue Luther, 67120 Dorlisheim
☎ **03 88 47 94 30** - Capacité : 93 lits
dont 1 lit en hébergement temporaire

La demande d'admission

La demande d'admission se fait en remplissant un dossier sur Trajectoire **avec l'aide de votre médecin traitant** qui remplit le certificat médical en ligne.

➔ www.viaTrajectoire.fr

* EHPAD : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

** SMTI (anct USLD) : unité de Soins Médico-Techniques Importants

Les unités Alzheimer

Accueil en unité protégée au sein d'un EHPAD de personnes souffrant de maladie d'Alzheimer ou maladies apparentées.

➔ **Maison de retraite Marquaire de Mutzig**
7 rue de l'hôpital, 67190 Mutzig
☎ **03 88 38 13 76** - Capacité : 16 lits.

➔ **Maison de retraite SAREPTA**
4 rue Luther - 67120 Dorlisheim
☎ **03 88 47 94 30**
Capacité : 24 lits en hébergement permanent
et 6 lits d'hébergement temporaire

➔ **Maison de retraite du Krummbuechel**
51 rue de Dachstein - 67120 Molsheim
☎ **03 88 49 77 30** - Capacité : 16 lits

Accueil travailleur en situation de handicap

➔ **Maison de retraite SAREPTA Foyer Siméon**
4 rue Luther, 67120 Dorlisheim
☎ **03 88 47 94 30** - Capacité : 17 places

Obtenir le statut de travailleur en situation de handicap. Après dépôt du dossier auprès de la MDPH, la commission (CDAPH) se prononcera sur la reconnaissance en qualité de travailleur handicapé.

➔ **Hôpital de Molsheim Centre**
5 cour des Chartreux, 67120 Molsheim
☎ **03 88 49 70 70** - Capacité : 101 lits
Long Séjour : 30 lits

➔ **Maison de retraite du Krummbuechel**
51 rue de Dachstein 67120 Molsheim
☎ **03 88 49 77 30** - Capacité : 44 lits.

➔ **Maison de retraite Marquaire de Mutzig**
7 rue de l'hôpital, 67190 Mutzig
☎ **03 88 38 13 76** - Capacité : 86 lits

➔ **Maison de retraite de Rosheim**
14 rue du Général de Gaulle 67560 Rosheim
☎ **03 88 50 40 50** - Capacité : 90 lits

➔ **SMTI** Molsheim Centre**
☎ **03 88 49 70 85** - Capacité : 30 lits

ViaTrajectoire est un service public, gratuit et sécurisé, qui propose une aide à l'orientation personnalisée. Les domaines couverts actuellement sont les Soins de Suite et de Réadaptation, les Unités de Soins Palliatifs, l'Hospitalisation à Domicile, les Unités de Soins de Longue Durée, les structures d'hébergement pour personnes âgées ainsi que les services et structures destinés aux personnes en situation de handicap.

**POUR VOTRE BIEN-ÊTRE VISUEL,
2 ADRESSES À PROXIMITÉ :**

Maurice Frères

OPTICIENS DEPUIS 1880

MOLSHEIM - 8 allée Carl

Centrale d'Optique
Maurice

DORLISHEIM - CC Cora

Prenez rendez-vous
sur maurice-freres.com



les aides au maintien à domicile

ACCOMPAGNEMENT EXTERIEUR

ABRAPA VOIR P8

☎ 03 88 38 65 16

Visites médicales, Aide aux courses

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr www.abrapa.asso.fr

D'SNM SERVICES À DOMICILE VOIR P5

☎ 06 80 87 66 84

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM

✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

AGENCE DE COMMUNICATION

BLEU COMM VOIR P37 Editeur de Proxi-Santé

☎ 03 88 22 00 77

Agence conseils en communication, print et Internet, relation presse, marleting, photos d'entreprise.

6 rue du Bubenstein - 67310 WASELONNE

✉ agence@bleucomm.fr www.bleucomm.fr

AGENCE IMMOBILIERE

AGNES ODRY IMMOBILIER VOIR P32

☎ 07 84 92 26 47

11 rue des Cerises - 67520 NORDHEIM

✉ contact@odry-immobilier.fr www.odry-immobilier.fr

AIDANT FAMILLES

RIVAGE - CENTRE ALSACE

☎ 03 88 82 09 64

Conseille et oriente les aidants familiaux...

6 route de Bergheim Allée Alfred Kastler 67600 SELESTAT

✉ rivage@apa.asso.fr

AIDE AU MAINTIEN A DOMICILE

1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE VOIR P8

☎ 03 88 87 18 32

15 rue de Mgr Kirmann - 67870 BISCHOFFSHEIM

✉ molsheim@millepatte.com www.millepatte.com

ABRAPA VOIR P8

☎ 03 88 38 65 16

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr www.abrapa.asso.fr

D'SNM SERVICES À DOMICILE VOIR P5

☎ 06 80 87 66 84

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM

✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

SERVIR PRO VOIR COUV 3

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

AMBULANCIER

Ambulances BOCK VOIR COUV 4

☎ 03 88 38 13 19

Ambulances - VSL - Taxis - Pompes Funèbres

20 av. du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG

✉ bock.atpf@gmail.com www.bock-pompes-funebres.fr

ASSOCIATION D'AIDE AU HANDICAP

FMH

☎ 03 88 36 81 06

18b Place Broglie - 67000 STRASBOURG

ASSURANCES

AXA ASSURANCES - William LECHEVIN VOIR P7 - P 33

☎ 03 88 38 08 05

Santé, prévoyance, obsèques, seniors et dépendance

45 rue du mal foch BP 21 - 67190 MUTZIG

✉ agence.schickele@axa.fr www.axa.fr

AUDITION

AUDITION CONSEIL

☎ 03 88 49 80 99

8b Allée Carl - 67120 MOLSHEIM

✉ audio.carl@maurice-freres.com www.auditionconseil-alsace.fr

BANQUE AGENCE DES PROS DE LA SANTE VOIR COUV 3

CMPS - CREDIT MUTUEL DES PRO. DE LA SANTE 67

☎ 03 88 12 04 70

12 rue de La Haye - 67300 SCHILTIGHEIM

01910@creditmutuel.fr www.cmcs.creditmutuel.fr

BANQUE

BANQUE POPULAIRE ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE VOIR P31

☎ 03 69 73 91 10

24 rue de Strasbourg - 67120 MOLSHEIM

www.alsace.banquepopulaire.fr

BANQUE

CIC MOLSHEIM VOIR P37

☎ 03 88 04 30 30

1 avenue de la Gare - 67120 MOLSHEIM
33029@cic.fr www.cic.fr

CREDIT MUTUEL CCM Région Molsheim VOIR P38

☎ 0820 09 55 68

26 Place de l'Hôtel de Ville 67220 MOLSHEIM
www.creditmutuel.fr

BASSE VISION - LENTILLE DE VUE

OPTIC 2000 RUYSELAAR VOIR COUV 2

☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08
LOUPE TELE-AGRANDISSEUR

21 Place de l'Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM
✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com

MAURICE FRÈRES VOIR P11

☎ 03 88 38 54 90

8 allée Jean-Pierre Carl 67120 MOLSHEIM
Prise de rendez-vous sur : www.maurice-freres.com

CENTRALE D'OPTIQUE MAURICE VOIR P11

☎ 03 88 38 47 73

CCial Cora - 1 rue Mercure 67120 DORLISHEIM
Prise de rendez-vous sur : www.maurice-freres.com

BRICOLAGE

SERVIR VOIR COUV 3

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50
MENAGE REPASSAGE

1 Chemin de Dorlisheim - 67120 MOLSHEIM
✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

CINEMA - CINE SENS

CINEMA DU TREFLE

☎ 03 90 40 44 50 ✉ cinema@letreflemolsheim.com www.cinemadifference.com www.cinemadutrefle.com
Zone Activité du Trèfle DORLISHEIM - 67125 MOLSHEIM

Accès Handicapées toutes les salles/Audio Description / sous-titrages Adaptation aux publics malentendant ou malvoyant

COIFFURE

Sandra AUBRY

☎ 06 68 58 57 89

173 rue du Général de Gaulle - 67098 Dinsheim/bruche
aubsandra@gmail.com

vous reçois dans son salon de coiffure ou se déplace à domicile

COLLECTE ET LIVRAISON LINGE

D'SNM SERVICES À DOMICILE VOIR P5

☎ 06 80 87 66 84

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM
✉ dsnm-services-adomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

Ménage repassage ..

CONSEIL PATRIMONIAL

AXA ASSURANCES - William LECHEVIN VOIR P7 - P33

☎ 03 88 38 08 05

45 rue du Mal foch BP 21 - 67190 MUTZIG
✉ agence.schickele@axa.fr www.axa.fr

Santé, prévoyance, obsèques, seniors et dépendance - Conseil en patrimoine

ENTRETIEN ESPACES VERTS

ALSAVERT JARDINS SERVICES VOIR COUV 2

☎ 03 88 38 25 35 Fax 03 88 38 81 36

1 route de Flexbourg - 67310 BERGBIETEN
✉ alsavert@jardins-services.com www.jardins-services.com

AIDE A L'ENTRETIEN DU JARDIN - Attentif - à l'écoute du client - travail soigné

EXPERTISE IMMOBILIERE

AGNES ODRY IMMOBILIER VOIR P32

☎ 07 84 92 26 47

11 rue des Cerises - 67520 NORDHEIM
✉ contact@odry-immobilier.fr www.odry-immobilier.fr

FLEURISTE

FLEURS GRAUFFEL VOIR P29

☎ 03 88 38 12 22

35 rue Notre-Dame - 67120 MOLSHEIM
fleuristes-et-fleurs.com/fleuriste/fleurs-grauffel-molsheim-67120

Livraison à domicile

les aides au maintien à domicile

GARDE D'ENFANTS

1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE **VOIR P8** 15 rue de Mgr Kirrmann - 67870 BISCHOFFSHEIM
☎ 03 88 87 18 32 ✉ molsheim@millepatte.com www.millepatte.com

D'SNM SERVICES À DOMICILE **VOIR P5** 32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM
☎ 06 80 87 66 84 ✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

HANDICAP

CENTRE D'EXPOSITION PERMANENTE CEP **VOIR P25** 2 Evariste Gallois - 67801 ECKBOLSHEIM
☎ 03 88 21 15 29 www.cep-cicat.com

IMPRIMERIE

IMPRIMERIE KOCHER **VOIR 30** 4 rue Jean Mentelin - 67560 ROSHEIM
☎ 0388 502 609 FAX 03 88 507 478 ✉ info@imprimeriekocher.fr www.imprimeriekocher.fr

INSTALLATEUR SANITAIRE

EURL SCHEUER HENRI **VOIR P27** 10 rue Gaston Romazzotti - 67120 MOLSHEIM
☎ 03 88 38 12 04 ✉ ce.bernhart@scheuer-henri.fr www.scheuer-henri.fr
Salle de bains - sanitaire - Canalisation - couverture - Zinguerie

JARDINAGE

ALSAVERT JARDINS SERVICES **VOIR COUV 2** 1 route de Flexbourg - 67310 BERGBIETEN
☎ 03 88 38 25 35 Fax 03 88 38 81 36 ✉ alsavert@jardins-services.com www.jardins-services.com

AIDE A L'ENTRETIEN DU JARDIN - Attentif - à l'écoute du client - travail soigné

SERVIR **VOIR COUV 3** 1 chemin de Dorlisheim - 67129 MOLSHEIM
☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

LIVRAISON A DOMICILE

BAGUETTE BOX **VOIR P 3** 2 rue industrielle - 67310 WASELONNE
☎ 09 72 10 10 67 www.baguette-box.com

LIVRAISON DE PAIN ET VIENNOISERIES A DOMICILE SANS SONNER POUR 6,90 € PAR MOIS !

MALTRAITANCE SENIOR

ASSOCIATION ALMA BP 165 - 67000 STRASBOURG CEDEX 1
☎ 03 88 76 79 88

MATERIEL MEDICAL

MOLSHEIM ORTHOPÉDIE SERVICE **VOIR P6** 26 route de DACHSTEIN - BP 79 - 67120 MOLSHEIM CX
☎ 03 88 38 02 30 FAX 03 88 38 02 30 ✉ molsheim.orthopedie@orange.fr

MENAGE

1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE **VOIR P8** 15 rue de Mgr Kirrmann - 67870 BISCHOFFSHEIM
☎ 03 88 87 18 32 ✉ molsheim@millepatte.com www.millepatte.com

D'SNM SERVICES À DOMICILE **VOIR P5** 32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM
☎ 06 80 87 66 84 ✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

SERVIR PRO **VOIR COUV 3** 1 chemin de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM
☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50 ✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com
MENAGE REPASSAGE

SHIVA 2 Rue du Maréchal Foch - 67129 MOLSHEIM
☎ 03 67 34 10 15 ✉ molsheim@shiva.fr www@shiva.fr
MENAGE REPASSAGE...

MONUMENTS FUNERAIRES

ETS TOUCHEMANN 31 rue de la gare - 67130 HERSBACH
☎ 03 88 97 96 08 ✉ touchemannjacques@wanadoo.fr

NETTOYAGE D'ENTREPRISES OU DE FIN DE CHANTIER PRIVE

D'SNM SERVICES À DOMICILE VOIR P5

☎ 06 80 87 66 84

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM
✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

SERVIR VOIR COUV 3

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 chemin de DORLSHEIM - 67129 MOLSHEIM
✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

OPTICIEN

PIERRE L'OPTICIEN

☎ 03 88 48 07 06

100 rue du Général De Gaulle - 67560 ROSHEIM
www.pierreopticien.com

OPTIC 2000 RUYSELAAR VOIR COUV 2

☎ 03 88 38 12 17 FAX 03 88 38 46 08

21 Place de l'Hôtel de ville - 67120 MOLSHEIM
✉ optic2000molsheim@gmail.com www.optic2000.com

Une personne se déplace à domicile, en maison de retraite, ou en milieu hospitalier sur simple demande

MAURICE FRÈRES VOIR P11

☎ 03 88 38 54 90

8 allée Jean-Pierre Carl 67120 MOLSHEIM
Prise de rendez-vous sur : www.maurice-freres.com

CENTRALE D'OPTIQUE MAURICE VOIR P11

☎ 03 88 38 47 73

CCial Cora - 1 rue Mercure 67120 DORLSHEIM
Prise de rendez-vous sur : www.maurice-freres.com

L'OEIL DE BISCH

☎ 03 88 62 47 52

2 Rue Principale 67870 Bischoffsheim

ORTHOPEDIE

ORTHOPEDIE ESSIG MATHIS

☎ 03 88 08 90 38

4 Rue des Boulangers - 67140 BARR

PHARMACIEN PARTENAIRE VOIR COUV 4

PHARMACIE DES 3 VALLÉES

☎ 03 8850 02 16

172 rue du Général De Gaulle - 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE
✉ pharmacie.wantz@gmail.com

PHARMACIE DE DORLSHEIM

☎ 03 88 38 46 97

49 Grand'Rue - 67120 DORLSHEIM

✉ pharma.dorlsheim@wanadoo.fr

PHARMACIE D'ERGERSHEIM

☎ 03 88 49 88 44

29 rue de Wolxheim - 67120 ERGERSHEIM

✉ mpouchotrouge@gmail.com

PHARMACIE DE LA VIERGE

☎ 03 88 47 97 97

23 pl. de l' Hôtel de Ville - 67120 MOLSHEIM

✉ pharmaciedelavierge@wanadoo.fr

PHARMACIE DE LA VILLE

☎ 03 88 38 14 38

2 rue de Saverne - 67120 MOLSHEIM

✉ pharmaciedelavillemolsheim@gmail.com

PHARMACIE DES ROHAN

☎ 03 88 38 01 38

Centre commercial Les Brasseurs, 2 rue Mattfeld - 67190 MUTZIG

✉ rohan.pharma@hotmail.fr

PHARMACIE DU CENTRE

☎ 03 88 38 13 14

48 rue du Mal Foch - 67190 MUTZIG

✉ pharmacie.edel@orange.fr

PHARMACIE DE LA ROSE

☎ 03 88 50 41 39

78 rue de Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM

✉ pharmacie.rosheim@gmail.com

Pompes Funèbres Belin

Une manière différente de vous accompagner, à votre écoute...

Philæ
SERVICES FUNERAIRES

Organisation des obsèques
fleurs - plaques - marbrerie
nettoyage de sépultures
contrat assurance obsèques

4 rue du Maréchal Foch
67120 MOLSHEIM
www.philaeservicesfuneraires.fr
molsheim@philaeservicesfuneraires.fr

03 88 48 07 75

les aides au maintien à domicile

POMPES FUNÈRES

Ambulances BOCK **VOIR COUV 4**

☎ 03 88 38 13 19

Ambulances - VSL Taxis - Pompes Funèbres

20 Avenue du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG

✉ bock.atpf@gmail.com www.bock-pompes-funebres.fr

PHILAE - POMPES FUNEBRES BELIN **VOIR P15**

☎ 03 88 48 07 75

Organisation des obsèques - fleurs - plaques - marbrerie - nettoyage de sépultures - contrat assurance obsèques

4 rue du Maréchal Foch - 67210 MOLSHEIM

✉ molsheim@philaeservicesfuneraires.fr

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

ABRAPA **VOIR P8**

☎ 03 88 38 65 16

BOUCHERIE FISHER KIENTZI

☎ 03 88 38 13 31

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr www.abrapa.asso.fr

32 Rue du Maréchal Foch - 67150 MUTZIG

KELLER TRAITEUR **VOIR P17**

☎ 03 88 50 41 24

Traiteur - Boucher-charcutier - livraison de repas à domicile - Plat du jour à domicile

8 Place Saint-Rémy - 67870 Bischoffsheim

✉ contact@traiteur-keller.fr www.traiteur-keller.fr

SERVIR PRO **VOIR COUV 3**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 Chemin de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

RENOVATION DE SALLE DE BAINS

EURL SCHEUER HENRI **VOIR P27**

☎ 03 88 38 12 04

Salle de bains - sanitaire - Canalisation - couverture - Zinguerie

10 rue Gaston Romazzotti - 67120 MOLSHEIM

✉ ce.bernhart@scheuer-henri.fr www.scheuer-henri.fr

REPASSAGE

D'SNM SERVICES À DOMICILE **VOIR P5**

☎ 06 80 87 66 84

MENAGE REPASSAGE

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM

✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

SERVIR PRO **VOIR COUV 3**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

MENAGE REPASSAGE

1 chemin de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

SHIVA

☎ 03 67 34 10 15

MENAGE REPASSAGE...

2 Rue du Maréchal Foch - 67129 MOLSHEIM

✉ molsheim@shiva.fr www@shiva.fr

SENIOR

ATOOUT AGE ALSACE - MSA SERVICES

☎ 03 89 20 79 43

C O D E R P A

☎ 03 88 65 20 00

9 Rue de Guebwiller - 68023 COLMAR

www.pourbienvieillir.fr

Cité administrative - 1028F - 67070 STRASBOURG CX

SERVICES A LA PERSONNE

1000 SERVICES 67 - Enseigne MILLEPATTE **VOIR P8**

☎ 03 88 87 18 32

ABRAPA **VOIR P8**

☎ 03 88 38 65 16

AGE D'OR SERVICES SARL

☎ 09 87 00 47 01

D'SNM SERVICES À DOMICILE **VOIR P5**

☎ 06 80 87 66 84

SERVIR PRO **VOIR COUV 3**

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

MENAGE REPASSAGE

15 rue de Mgr Kirmann - 67870 BISCHOFFSHEIM

✉ molsheim@millepatte.com www.millepatte.com

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM

✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr www.abrapa.asso.fr

20 rue de Sélestat - 67210 OBERNAI

✉ obernai@agedorservices.com www.agedorservices.com

32 rue de la Boucherie - 67120 MOLSHEIM

✉ dsnmservicesadomicile@gmail.com www.dsnm-services.fr

1 chemin de DORLISHEIM - 67129 MOLSHEIM

✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

SERVICES DE TRANSPORTS A LA DEMANDE

AUTO COM

☎ 0810 00 27 07

67120 MOLSHEIM

TRANS' PORTES

☎ 03 88 49 46 70

86 b Place de la République 67560 ROSHEIM
www.cc-portesderosheim.fr

SOCIAL

UTAMS - ESPAS MOLSHEIM

☎ 03 68 33 87 44

16 b rue Gaston Romazzotti - 67120 MOLSHEIM

TAXI

AMBULANCES BOCK VOIR COUV 4

☎ 03 88 38 13 19

Ambulances - VSL - Taxis - Pompes Funèbres

20 Avenue du Gén de Gaulle - 67190 MUTZIG
✉ bock.atpf@gmail.com www.bock-pompes-funebres.fr

TELE ASSISTANCE

ABRAPA VOIR P8

☎ 03 88 38 65 16

22 Route Ecospace - 67120 MOLSHEIM
✉ ant.molsheim@abrapa.asso.fr www.abrapa.asso.fr

SERVIR PRO VOIR COUV 3

☎ 03 88 47 94 00 FAX 03 88 38 23 50

1 Chemin de DORLSHEIM - BP 29121 - 67129 MOLSHEIM CX
✉ contact@servirplus.com www.servirplus.com

THALASSOTHERAPIE

STE DES BAINS DE SULZBAD

☎ 03 88 47 99 25

1 Allée des Bains - 45 Le Canal - 67120 SOULTZ LES BAINS
www.sulzbad.fr

TRAITEUR

BOUCHERIE FISHER KIENTZI

☎ 03 88 38 13 31

32 Rue du Maréchal Foch - 67150 MUTZIG

TRAITEUR KELLER

☎ 03 88 50 41 24

Traiteur - Boucher-charcutier - livraison de repas à domicile - Plat du jour à domicile

8 Place Saint-Rémy - 67870 Bischoffsheim
✉ contact@traiteur-keller.fr www.traiteur-keller.fr



Service de portage de vos repas à domicile ou en entreprise

Jean-Marc Keller
Traiteur par passion !



8 Place Saint Rémy - 67870 BISCHOFFSHEIM • ☎ 03 88 50 41 24 • ✉ contact@traiteur-keller.fr • www.traiteur-keller.fr

Carnet d'adresses du GEF

AMBULANCIER

AMBULANCES BOCK 20 Avenue du Général de Gaulle 67190 MUTZIG 03 88 38 13 19

LABORATOIRE DE BIOLOGIE

LABORATOIRE du CENTRE BIO67 20 Rue de Saverne 67120 MOLSHEIM 03 88 38 11 11

LABORATOIRE EIMER BIOGROUP 2 Rue de la Commanderie 67120 MOLSHEIM 03 88 38 18 60

LABORATOIRE GINTZ BIOGROUP 22 Rue du 18 novembre 67190 MUTZIG 03 88 49 88 99

ANGIOLOGUE

LONSDORFER Laurent 8 rue de la Commanderie 67120 MOLSHEIM 03 88 38 16 17

UNTEREINER Tamara 8 rue de la Commanderie 67120 MOLSHEIM 03 88 38 16 17

CARDIOLOGUE

BOILA Simona 8b Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

LATOUR Marie-Noëlle 8b Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

RADULESCU Bogdan 8b Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 17

CHIRURGIEN DENTISTE

WEIL Michel 11 Rue du Muhlbach 67190 DINSHEIM SUR BRUCHE 03 88 50 16 50

COLMENERO Charline 1B Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 15 55

SCHOHN Christophe 1B Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 48 80 01

CALMANT Valérie 24 route de Dachstein 67120 MOLSHEIM 03 88 38 53 32

HEICHELBECH Frederic 24 Route de Dachstein 67120 MOLSHEIM 03 88 38 53 32

JACOB Severine 24 Route de Dachstein 67120 MOLSHEIM 03 88 38 53 32

PLUVINAGE Michele 18 Avenue de la Gare 67120 MOLSHEIM 03 88 38 80 30

OFFERLE Jean Luc 66B Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 78 00

OFFERLE Jean Martin 66B Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 60 47

CHIRURGIEN DENTISTE NON MEMBRE

ANCEL Julien - BISCHOFFSHEIM

CROUZET Christine - DACHSTEIN

BASS Yves - DUPPIGHEIM

HACMOUN Dan - DUTTLENHEIM

ARMBRUSTER Laetitia - ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

PIERI Anne Claire - ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

BIETH Jean Philippe - MOLSHEIM

CZUKOR Anne Sophie - MOLSHEIM

BERTAGNOLIO Lucie - MOLSHEIM

GROSMAN DERHY Laura - MOLSHEIM

MARTINAGE Anne Cecile - MOLSHEIM

VINEE Mathias - MOLSHEIM

LORICH Gregoire - MOLSHEIM

SAUSSAYE Manon - MOLSHEIM

FELDNER Marion - MOLSHEIM

CIARCA MORET Catalina - MUTZIG

VIVIN Philippe - MUTZIG

FORESTI Christophe - ROSHEIM

NGUYEN HOANG Annie - ROSHEIM

WACH WEGBECHER Valerie - ROSHEIM

KLEIN Jean Luc - ROSHEIM

CROUZET Bernard - WOLXHEIM

KAROUNE Fabrice - BISCHOFFSHEIM

RICK Charles - DORLSHEIM

GRIMONT Muriel - DUTTLENHEIM

LEVY Naomi - DUTTLENHEIM

HIRSCHNER Maxime - ERNOLSHEIM SUR BRUCHE

REBOUL Françoise - GRIESHEIM PRES MOLSHEIM

GLOAGUEN Claire - MOLSHEIM

GREGORI Laetitia - MOLSHEIM

GROSMAN Charles - MOLSHEIM

HOVER Christophe - MOLSHEIM

SATY Lina - MOLSHEIM

YOHANNY Noel - MOLSHEIM

NORTH Sandrine - MOLSHEIM

SCHITTER Christian - MOLSHEIM

SPEISSER Jean Michel - MOLSHEIM

HAUPTMANN Maxime - MUTZIG

VOEGEL Joel - MUTZIG

GOETZ Melina - ROSHEIM

PILLON Marielle - ROSHEIM

WURTZ Aurelie - ROSHEIM

PORTE Frederic - ROSHEIM

DERMATOLOGUE

PFEFER Simone 1 Rue de l'Eglise 67120 MOLSHEIM 03 88 49 76 60

TOLEDO MEYER Doralice 9 Rue des Capucins 67120 MOLSHEIM 03 88 49 73 31

DIETETICIENNE

PREVOST Daniëlle 2 Rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM 03 88 49 38 89



GASTRO ENTEROLOGUE

UETTWILLER Hervé	2 rue St Joseph 67120 MOLSHEIM	03 88 38 46 67
FINCK Grégory	2 rue St Joseph 67120 MOLSHEIM	03 88 38 46 67
AKRIMI-MOLIERE Raja	2 rue St Joseph 67120 MOLSHEIM	03 88 38 46 67

GYNECOLOGUE

WOISARD GROS Marie Pierre	7 Allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 47 99 00
---------------------------	-----------------------------	----------------

GYNECOLOGUE NON MEMBRE

Association AGYL - MOLSHEIM

INFIRMIER(E) DIPLÔME(E) D'ETAT

BUCHERT Martine	9 Impasse des Bains 67120 ALTORF	03 88 38 77 14
MONTOYA Nelly	9 Impasse des Bains 67120 ALTORF	03 88 38 77 14
BUCZKO Veronique	9 Impasse des Bains 67120 ALTORF	03 88 38 77 14
VAUTRIN Virginie	14 Rue de la Ganzweid 67120 ALTORF	06 70 16 09 20
BERNHARD Magali	50 Rue Principale 67120 DACHSTEIN	03 88 62 43 40
WIND Elise	50 Rue Principale 67120 DACHSTEIN	03 88 62 43 40
BOEGLIN Celine	168 rue du Général de Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE	06 99 21 67 74
GERARD Sylvie	168 rue du Général de Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE	06 99 21 67 74
SCHMITTER Christine	60 A rue du Général de Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE	06 81 04 32 18
KLEIN Laura	60 A rue du Général de Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE	06 50 07 46 60
MICHEL Marie	60 Grand'Rue 67190 DORLISHEIM	06 59 68 13 76
DENNI Laura	60 Grand'Rue 67190 DORLISHEIM	06 59 68 13 76
DELAIR Ivan	2 C Rue du Général Streicher 67120 MOLSHEIM	07 86 65 01 52
JOUANLANNE Danièle	2 C Rue du Général Streicher 67120 MOLSHEIM	07 86 65 01 52
HOMO Christine	19c Rue de la source 67120 MOLSHEIM	03 90 40 39 32
WEBER Vanessa	19c Rue de la source 67120 MOLSHEIM	03 90 40 39 32
FRIESS BERGER Laura	1b Allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 47 34 85
JUNG Nadège	12 Rue du Mar. Kellermann 67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
ULRICH Pierre	12 Rue du Mar. Kellermann 67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
DURET-SALEZ Julie	12 Rue du Mar. Kellermann 67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
SPEHNER Elisabeth	12 Rue du Mar. Kellermann 67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
CHALENÇON Virginie	12 Rue du Mar. Kellermann 67120 MOLSHEIM	03 88 38 01 89
ETTER Aurel	14 Place de l'Hôtel de Ville 67120 MOLSHEIM	03 88 47 05 39
WEBER Patrick	14 Place de l'Hôtel de Ville 67120 MOLSHEIM	03 88 47 05 39
PAFFENHOFF Sophie	1 Rue Antoine Wagner 67190 MUTZIG	06 82 34 89 67
VIX Sandra	22 Avenue du Gén. De Gaulle 67190 MUTZIG	06 81 97 47 09
ZAMBON Carine	22 Avenue du Gén. De Gaulle 67190 MUTZIG	06 21 89 98 96
WICKERSHEIM Marie	36 rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG	06 41 61 03 35
FLEURETTE Isabelle	123 Rue du Gén. De Gaulle 67560 ROSHEIM	03 88 95 50 46
SOYLEMEZ Aline	123 Rue du Gén. De Gaulle 67560 ROSHEIM	03 88 95 50 46
JACQUOT Valerie	123 Rue du Gén. De Gaulle 67560 ROSHEIM	03 88 95 50 46
SCHWENTZEL Deborah	123 Rue du Gén. De Gaulle 67560 ROSHEIM	03 88 95 50 46
MASQUELIER Delphine	20 Rue du Fort 67120 SOULTZ LES BAINS	06 95 37 64 55
OTT Michel	20 Rue du Fort 67120 SOULTZ LES BAINS	06 95 37 64 55

INFIRMIER(E) DIPLÔME(E) D'ETAT NON MEMBRE

KONRAD Régine - BISCHOFFSHEIM	PARISOT Stéphanie - BISCHOFFSHEIM
WEINMANN Delphine - BISCHOFFSHEIM	WEINMANN Jean Daniel - BISCHOFFSHEIM
MARTIN Nicolas - DINSHEIM/BRUCHE	HELMBACHER Mélanie - DINSHEIM/BRUCHE
SCHNEIDER MULLER Sylvie - DORLISHEIM	BARTHEL Joëlle - DANGOLSHEIM
CARRERE Pierre Jérôme - DANGOLSHEIM	BOEUF Clara - DUTTLENHEIM
PANTZER Cindy - DUTTLENHEIM	MAURER Sabrina - DUTTLENHEIM
SATTLER Gaëlle - ERGERSHEIM	THOMANN Vincent - ERGERSHEIM
VOROS Aurélie - GRIESHEIM PRES DE MOLSHEIM	MEYER Nathalie - GRIESHEIM PRES DE MOLSHEIM
BUZEA Anca - GRESSWILLER	NAVARRO Sandra - GRESSWILLER
KOLLER Valérie - GRESSWILLER	GOTTI Anne Flore - GRESSWILLER

Carnet d'adresses du GEF

INFIRMIER(E) DIPLÔME(E) D'ETAT NON MEMBRE

KLEIN Nadia - GRESSWILLER	FISCHER Delphine - MOLSHEIM
LOUIS Dominique - MOLSHEIM	MAGER Agnès - MOLSHEIM
CLAUDEL Vanessa - MUTZIG	GUENY Pauline - MUTZIG
BICK Amélie - MUTZIG	GROSS Eliane - ROSHEIM
2BOSERT TIPHINE Christine - ROSHEIM	PAULIN Martine - ROSHEIM
VICAIRE Caroline - ROSHEIM	METZGER Anne - STILL
FISCHER Laura - STILL	SCHWEICKERT Isabelle - STILL
BERNHARD Hélène - STILL	FISCHER Marjorie - STILL
STRIEBEL Véronique - STILL	

KINESITHEPEUTE

WOJCIK Agata	11 rue de la Remise 67120 DACHSTEIN	03 88 04 90 26
CARL Franck	29 rue des Moutons 67870 BISCHOFFSHEIM	03 88 48 81 08
GUTEDEL Joëlle	30 Grand Rue 67120 DORLISHEIM	03 88 38 44 02
LOHR Elise	3 impasse du Château 67120 ERGERSHEIM	03 88 97 98 80
IUNCKER CUCCHIETTI Michèle	16 rue des Lièvres 6 7120 ERNOLSHEIM/BRUCHE	06 26 97 20 30
LAUROT Anne-Claire	22 rue des Olives 67870 GRIESHEIM-PRES-MOLSHEIM	03 88 04 97 57
SCHWEY BOHN Marion	211 rue de la Gare 67190 HEILIGENBERG	03 88 18 97 16
SCHUH Marie	10 avenue du Gen. de Gaulle 67120 MOLSHEIM	03 88 95 48 80
VÉRY Lucie	10 avenue du Gen. de Gaulle 67120 MOLSHEIM	03 88 95 48 80
GSCHWIND Annick	8b allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 38 27 16
PERNET Pierre	8b allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 38 27 16
BOESPFLUG Alexis	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
BONNAFOUS Julien	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
BUTSCHA Yvan	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
DISTEL Alexandre	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
KAES François	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
MEY Jean-Léon	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
THIERS Julie	9 rue Jean-Marie Lehn 67120 MOLSHEIM	03 88 38 06 07
DUMOULIN Michel	22 avenue du Général de Gaulle 67190 MUTZIG	03 88 38 23 96
SAINT RÉMY Anne-Catherine	1 rue Antoine Wagner 67190 MUTZIG	03 88 38 86 82
FRISON Rémi	1 rue Antoine Wagner 67190 MUTZIG	03 88 38 86 82

KINESITHEPEUTE NON MEMBRE

ABRAHAM Benoît - ALTORF	SCHAEFFER Christelle - ALTORF
CARL ROOS Aline - BISCHOFFSHEIM	PEREK Camille - BISCHOFFSHEIM
BILLAT Tom - BISCHOFFSHEIM	DEROO Rémi - BISCHOFFSHEIM
HISS Laura - BISCHOFFSHEIM	JACQUES Sabine - BISCHOFFSHEIM
TISSERAND Thomas - BISCHOFFSHEIM	KLATT AMAT Charline - DACHSTEIN
LE MÉTAYER Cécile - DACHSTEIN	BAECHTEL Aurélie - DINSHEIM/BRUCHE
ULRICH Muriel - DINSHEIM/BRUCHE	BECK Gilbert - DINSHEIM/BRUCHE
AUBLIN Yoann - DORLISHEIM	ENGEL Andréa - DORLISHEIM
NÉGRONI Laure - DORLISHEIM	HUFFSCHMITT Mathilde - DORLISHEIM
KIEFFER Elodie - DORLISHEIM	DECK Florent - DUPPIGHEIM
HEGGEN Johan - DUPPIGHEIM	LACROIX Elsa - DUPPIGHEIM
VOEGEL Marie - DUTTLENHEIM	SPITZ Maëlle - DUTTLENHEIM
BAUMGARTEN Marie - DUTTLENHEIM	SAUMON Valérie - DUTTLENHEIM
DREYER Marine - ERGERSHEIM	SCHIBI Bérénice - ERGERSHEIM
POBLON Corentin - ERGERSHEIM	DREYER François - ERGERSHEIM
BILIEU AMELOOT Marie - GRESSWILLER	METZ Cyrielle - GRESSWILLER
MORNET SCHOOR Alice - GRESSWILLER	VALLÉE Delphine - GRESSWILLER
GODON Sandrine - HEILIGENBERG	GRUBER Julie - MOLSHEIM
SPITZ Matthieu - MOLSHEIM	FRITZ Maxime - MOLSHEIM
HERMANN Thomas - MOLSHEIM	MIROT DOEFFEL Marie-Hélène - MOLSHEIM
MIROT Guillaume - MOLSHEIM	ZINFOLLINO Lou - MOLSHEIM
CAPDEVILLE Xavier - MUTZIG	SZYCHOWIAK Diane - MUTZIG



DREYER Astrid - MUTZIG
 ATMACA Angélique - ROSHEIM
 ESTNER Baptiste - ROSHEIM
 LITZELMANN Delphine - ROSHEIM
 PETITDEMANGE Johnny - ROSHEIM
 SCHAEFFER Grégory - ROSHEIM
 EISELE Laurent - ROSHEIM
 FUCHS Gérald - ROSHEIM
 WITTERSHEIM Johann - ROSHEIM
 WOLFF Rozenn - ROSHEIM
 ANDRES Cyril - SOULTZ-LES-BAINS
 HOFFMANN Justine - SOULTZ-LES-BAINS
 WUNDERLICH Guillaume - SOULTZ-LES-BAINS

HUDEL Hélène - MUTZIG
 BUIS Pauline - ROSHEIM
 GRAU Bertrand - ROSHEIM
 LORENTZ Franck - ROSHEIM
 ROLLIN Anaïs - ROSHEIM
 VILLAUME Ariane - ROSHEIM
 EHRET Jérôme - ROSHEIM
 HUOT SCHILLING Odile - ROSHEIM
 WITTERSHEIM GROSCH Chloé - ROSHEIM
 ZOIA Olivier - ROSHEIM
 HEITZ Anaïs - SOULTZ-LES-BAINS
 KEHLETTER Stéphanie - SOULTZ-LES-BAINS
 WURTZ Yannick - SOULTZ-LES-BAINS

MEDECIN GENERALISTE

FRAIH Elise	100 rue du Couvent 67120 DACHSTEIN	03 88 38 79 15
WILHELM Bertrand	168 Rue du Général De Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE	03 88 50 05 87
OURY FIRDION Sophie	27 Faubourg des Vosges 67120 DORLSHEIM	03 88 49 13 39
HICKEL Jean Bernard	5 Allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 38 11 37
RADIG Pierre	15 Rue du Maréchal Foch 67120 MOLSHEIM	03 88 38 54 46
MARCHAL Lily Anne	61 Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG	03 88 38 85 18
SCHNEIDER CLIVET Celine	32 Rue Nouvelle 67560 ROSHEIM	03 88 48 00 80
BOCKSTAHLER Sabine	32 Rue Nouvelle 67560 ROSHEIM	03 88 48 00 80

MEDECIN GENERALISTE NON MEMBRE

KIRCHHOFF Martine - ALTORF
 AGBO Jean-Pierre - BISCHOFFSHEIM
 RICHARD GEISSEL - BISCHOFFSHEIM
 BARTHEL Patrick - DORLSHEIM
 HECQUET Bertrand - DORLSHEIM
 MAIRE Didier - DUPPIGHEIM
 KIRCHHOFF Dominique - DUTTLENHEIM
 LAUSECKER Yves - ERGERSHEIM
 DURR Benoit - GRESSWILLER
 GRIES Remy - GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
 BOWE Sandra - MOLSHEIM
 KLAEYLE Yannick - MOLSHEIM
 PFISTER Bernard - MOLSHEIM
 REMPP Denis - MOLSHEIM
 CLODY COOSHNA Jennyfer - MUTZIG
 COLOBERT Joelle - MUTZIG
 LIMBECK Yannick - MUTZIG
 STREIFF Marc - MUTZIG
 BUFFLER Frederic - ROSHEIM
 GERLINGER Emmanuel - ROSHEIM
 BERENBACH Sonia - WOLXHEIM

WERY Serge - BERGBIETEN
 FREYMANN Yannick - BISCHOFFSHEIM
 VOGEL DJENANI Caroline - DACHSTEIN
 GUYENNET Arnaud - DORLSHEIM
 ARIA KUGEL Laurence - DUPPIGHEIM
 KARCHER Jean Pierre - DUTTLENHEIM
 PACE Etienne - DUTTLENHEIM
 KIENTZ Richard - ERNOLSHEIM BRUCHE
 CORNET Celine - GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
 LAMBERT GOEPFERT Marion - GRIESHEIM PRES MOLSHEIM
 HOUVER Beatrice - MOLSHEIM
 NORD Michael - MOLSHEIM
 PFOHL Jacques - MOLSHEIM
 SPEISSER SCHUHLER Odile - MOLSHEIM
 COLIN Hervé - MUTZIG
 DEBECKER Thibaut - MUTZIG
 MARECHAUD Natalia - MUTZIG
 STROH Caroline - MUTZIG
 DURR Francois Xavier - ROSHEIM
 GALMICHE Alain - STILL
 KAUFFER Serge - WOLXHEIM

OPHTALMOLOGUE

SZWARCBERG Jerome	8b Allée Carl 67120 MOLSHEIM	03 88 49 80 11
-------------------	------------------------------	----------------

ORL

DADASHI Raoul	3 rue Notre Dame 67120 MOLSHEIM	03 88 38 18 05
---------------	---------------------------------	----------------

Carnet d'adresses du GEF

ORTHODONTISTE

MATERN Olivier	4 Rue de la Boucherie 67120 MOLSHEIM	03 88 38 84 38
ROBERT Vincent	4 Rue de la Boucherie 67120 MOLSHEIM	03 88 38 84 38

ORTHOPHONISTE

DUHAMEL GERLIER Marie-Laure	21 rue Principale 67120 ALTORF	03 88 49 33 39
PARENT Noemie	5a rue des Predreaux 6120 DUTTLENHEIM	03 67 08 96 79
JONVAUX Cecile	Impasse du Chateau 67120 ERGERSHEIM	06 77 11 46 75
DEBLOCK Valerie	29 rue Saint-Georges 67120 MOLSHEIM	03 88 49 80 00
LEDOUX-LE NY Florence	3 Rue des Taneurs 67120 MOLSHEIM	03 88 81 18 49
MONCOLLIN Helene	6 Rue de la Source 67120 MOLSHEIM	03 88 32 84 81
MEYER Emmanuelle	1 Rue de l'Eglise 67190 MUTZIG	03 88 49 80 00
VELSCHER Corinne	1 rue A Wagner 67190 MUTZIG	03 88 04 97 88
ADAM-UTSH Barbara	121 Rue du Gén De Gaulle 67190 ROSHEIM	03 88 48 07 59

ORTHOPHONISTE NON MEMBRE

BECKMANN Anaïs - ALTORF	STRECKLER Laurence - ALTORF
WALTER Lea - DUTTLENHEIM	WESSBECHER Elsa - MOLSHEIM
NONNENMACHER Françoise - ROSHEIM	

ORTHOPTISTE

NAVARRO Sophie	3 rue Bugatti 67120 DORLISHEIM	03 88 16 25 10
BONNEL Emilie	3 rue Bugatti 67120 DORLISHEIM	03 88 16 25 10

OSTEOPATHE

STEYER Julie	10 rue des Cigognes 67120 MOLSHEIM	03 88 50 37 41
--------------	------------------------------------	----------------

OSTEOPATHE NON MEMBRE

CAPRON Caroline - MOLSHEIM	MACHU Christophe - MOLSHEIM
POUILLE Celine - MUTZIG	ROY Pierre - MUTZIG

PEDICURE PODOLOGIE

JUCHS Mylène	14 Rue Saint Martin 67120 MOLSHEIM	03 88 48 45 26
VIX Madiana	14 Rue Saint Martin 67120 MOLSHEIM	03 88 48 45 26
PELEGRIN FLAMENT Anne	2 Rue des Vergers 67120 MOLSHEIM	03 88 38 71 99

PEDICURE PODOLOGIE NON MEMBRE

TOURRES Peroline - AVOLSHEIM	SPEHNER Hélène - MOLSHEIM
COLLIN Cécile - MUTZIG	WARTELLE Anne-Laure - ROSHEIM

PEDIATRE

ABT NORD Catherine	17 avenue de la Gare 67120 MOLSHEIM	03 88 38 67 69
--------------------	-------------------------------------	----------------

PHARMACIEN(NE) NON MEMBRE

PHARMACIE DU BISCHENBERG - BISCHOFFSHEIM	PHARMACIE DE LA BRUCHE - DUTTLENHEIM
PHARMACIE KARLE - ERNOLSHEIM SUR BRUCHE	PHARMACIE DE SOULTZ LES BAINS - SOULTZ LES BAINS

INFO VITALE : Vous **devez avoir constamment votre Carte Vitale avec vous** pour toute intervention d'un professionnel de santé.



PHARMACIEN(NE)

PHARMACIE DES TROIS VALLEES - WANTZ Stephane
127 Rue du Général de Gaulle 67190 DINSHEIM/BRUCHE 03 88 50 02 16

PHARMACIE DE DORLISHEIM - ERCOLANO Evelyne
49 Grand Rue 67120 DORLISHEIM 03 88 38 46 97
a compter d'avril 2022 : 1 Rue Mercure 67120 DORLISHEIM

PHARMACIE D'ERGSHEIM - POUCHOT-ROUGE Marie
29 Rue de Wolxheim 67120 ERGSHEIM 03 88 49 88 44

PHARMACIE DE LA VIERGE - BERNHARD Vincent
2 Place de l'Hôtel de Ville 67120 MOLSHEIM 03 88 47 97 97

PHARMACIE DE LA VILLE - DOUARD Jean-François & WACKERMANN Isabelle
2 Rue de Saverne 67120 MOLSHEIM 03 88 38 14 38

PHARMACIE DU CENTRE - EDEL Régine
48 Rue du Maréchal Foch 67190 MUTZIG 03 88 38 13 14

PHARMACIE DES ROHAN - KALK Claire
C.C.Les Brasseurs 2 rue du Mattfeld 67190 MUTZIG 03 88 38 01 38

PHARMACIE DE LA ROSE - PHILIPPS Françoise & HENNIG Marc
78 rue de Général de Gaulle - 67560 ROSHEIM 03 88 50 41 39

PNEUMOLOGUE

PRIM Nathalie 14d Allée Carl67120 MOLSHEIM 03 88 38 55 10
SCHINKEWITCH-SORBIER Philippe 14d Allée Carl67120 MOLSHEIM 03 88 38 55 10

PSYCHOMOTRICIEN(NE)

LARGENTIER Maelle 43 Rue Saint-Georges 67120 MOLSHEIM 06 76 04 98 61

PSYCHIATRE

PEREGI Belinda 5 rue des Perdreaux 67120 DUTTLENHEIM 06 46 00 40 97

PSYCHIATRE NON MEMBRE

BLUM Michel - MOLSHEIM HUMMLER Roland - MOLSHEIM
VENKATASAMY Daniel - MOLSHEIM

RADIOLOGUE

HECK Jérôme 10 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 76
MARTZLOFF Philippe 10 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 76
PETER Daniel 10 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 76
PETER WOERLY Marie Pascale 10 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 76
VINCLAIRE Laurent 10 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 03 88 38 25 76

SAGE-FEMME

BUFFRY Bénédicte 28 Rue des Landsberg 67190 MUTZIG 06 50 38 42 79
ROPP-LIMBECK Céline 1 Rue Wagner 67190 MUTZIG 06 32 34 89 54
DIETENBECK Anne 10 Avenue du Général de Gaulle 67120 MOLSHEIM 06 48 23 59 01
OSTER Magalie 10 Avenue du Général de Gaulle 67120 MOLSHEIM 06 79 16 05 83
REMIET Melanie 1 Allée Carl 67120 MOLSHEIM 06 82 08 41 10

SAGE-FEMME NON MEMBRE

BILGER Carole - BISCHOFFSHEIM BRILLARD Armelle - ROSHEIM

Le handicap

La loi du 11 février 2005 pose trois principes : elle garantit à la personne en situation de handicap le libre choix de son projet de vie grâce à la compensation des conséquences de son handicap ; elle place la personne en situation de handicap au coeur du dispositif mis en place ; elle lui permet une participation de fait à la vie sociale, autour du principe d'accessibilité généralisée. Se trouve en situation de handicap toute personne en limitation d'activité, ou restriction de participation à la vie en société en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques...d'un polyhandicap ou trouble de santé invalidant. La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) s'inscrit dans ces objectifs en étant le guichet unique d'accueil dont le but est de faciliter les démarches ainsi que les accès aux droits de la personne handicapée. Chaque centre médico-social accepte la primo-information et le dépôt de dossier.



Renseignements : UTAMS SUD

16b rue Gaston Romazzotti - 67120 Molsheim

→ 📞 03 68 33 89 00

Maison Départementale des Personnes Handicapées - MDPH
6a rue du Verdon - 67100 Strasbourg

Le CEP, un lieu de ressource accessible au public

Le CEP est un espace ouvert à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée. Véritable lieu d'échange, le CEP s'adresse aussi bien aux personnes en perte d'autonomie et leur famille qu'à tous ceux qui sont sensibles au handicap et aux besoins qu'il engendre : personnels soignants, organismes de soins, organismes publics, fabricants et revendeurs d'appareils spécialisés.

Sur plus de 1000 m², le CEP présente les matériels nécessaires à l'autonomie de la personne en situation de handicap ou âgée. Des ergothérapeutes, médecins de réadaptation et partenaires de la distribution sont disponibles pour écouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté en dehors de tout intérêt commercial. L'équipe du CEP assure 4 missions :

Une mission d'information

L'équipe apporte des éléments de réponse par rapport à une demande formulée dans l'ensemble des domaines touchant au handicap ou à la perte d'autonomie. Cette demande peut concerner le domaine technique, normatif, législatif ou social.

Une mission de conseil

Apporter un avis spécialisé et personnalisé, en vue d'aider au choix d'une solution d'adéquation personne - milieu, favorisant l'autonomie, le confort et la sécurité de la personne.

Une mission d'évaluation et de diagnostic

Evaluer la situation de la personne, de son entourage et de son cadre de vie à travers une mesure des capacités fonctionnelles et d'autonomie, par rapport au quotidien et au social. Déterminer son degré de dépendance et les solutions pouvant être envisagées.

Une mission d'assistance

Accompagner la personne dans l'aménagement ou l'acquisition de l'aide technique de l'aide au montage du dossier jusqu'au contrôle de conformité. Ainsi, le département « Accessibilité et adaptation du logement » a pour missions de concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'accessibilité des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

→ CEP-CICAT

2 rue Evariste Galois 67201 ECKBOLSHEIM

📞 03 88 76 16 50 - www.cep-cicat.com

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +

Les prestations destinées au handicap...

Les prestations gérées par la MDPH

La carte mobilité inclusion (CMI) remplace progressivement depuis le 1er janvier 2017 les cartes d'invalidité, de priorité et de stationnement. Chaque mention portée sur la CMI permet au titulaire de la carte de bénéficier d'un certain nombre de droits ou d'avantages. La mention « invalidité » permet notamment d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, de bénéficier de divers avantages fiscaux, pour le titulaire de la carte (par exemple, bénéficiaire, sous conditions, d'une demi-part supplémentaire pour le calcul de l'impôt sur le revenu) ou ses proches. La mention « priorité » permet d'obtenir une priorité d'accès aux places assises dans les transports en commun, dans les espaces et salles d'attente. La mention « stationnement pour personnes handicapées » permet à son titulaire ou à la tierce personne l'accompagnant d'utiliser, à titre gratuit et sans limitation de la durée de stationnement, toutes les places de stationnement ouvertes au public.

Les Garanties de ressources (sous conditions)

L'allocation aux adultes handicapés (AAH)
Une prestation qui garantit un revenu minimum.

La rémunération des travailleurs handicapés.
Toute personne en situation de handicap pouvant effectuer un travail en milieu ordinaire, en entreprise adaptée (EA) ou en centre de distribution du travail à domicile (CDTD) ou en ESAT sera rémunéré : la rémunération et son calcul ne sont pas de la compétence de la MDPH.

Les aides financières destinées à la compensation du handicap (sous conditions).

L'allocation de l'éducation de l'enfant handicapé L'AAEH est destinée à compenser les frais supplémentaires liés à l'éducation et aux soins apportés à un enfant handicapé.

Le fond départemental de compensation des personnes handicapées intervient en faveur de toute personne adulte en situation de handicap, y compris âgée de plus de 60 ans ou bénéficiaire de l'ACTP-ACFP, et peut, sous certaines conditions, contribuer au financement de l'acquisition d'une aide technique, la réalisation d'un aménagement du logement ou du véhicule. Le financement doit être demandé avant démarrage des travaux.

La prestation de compensation du handicap (PCH) est destinée à participer au financement des dépenses liées à la compensation du handicap selon les besoins : aides humaines, techniques, aménagement du logement, au véhicule ou aux surcoûts des transports, spécifiques (ex. entretien d'une prothèse ou d'un fauteuil roulant...) ou exceptionnelles, (frais de réparation d'un lit médicalisé...), ou aides animalières (chien guide d'aveugle...).

renseignements : MDPH

Orientations en milieu ordinaire ou spécialisé L'orientation scolaire des enfants.

La Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées - CDAPH - peut proposer pour l'enfant une scolarisation ordinaire dans une classe ordinaire, avec ou sans accompagnement d'un auxiliaire de vie scolaire ou au sein d'une classe spécialisée. Elle peut être complétée par l'intervention d'un service d'éducation spéciale et de soins à domicile. Lorsque la scolarisation n'est plus possible, l'admission par un institut médico-social peut être envisagée.

L'orientation professionnelle des jeunes et adultes.

La commission - CDAPH peut proposer une orientation professionnelle en milieu ordinaire ou protégé ESAT, une formation professionnelle ou la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé - RQTH.



Un **espace ouvert** à tous ceux qui sont sensibilisés à la réadaptation et à l'insertion de la personne handicapée ou âgée.

Ecouter, conseiller et renseigner afin de choisir un matériel adapté hors intérêt commercial.

Concevoir, assister et conseiller dans les domaines de l'**accessibilité** des personnes en situation de handicap, de vieillissement ou les professionnels du bâtiment.

Former à la prévention des risques liés aux activités en milieu professionnel et à l'accessibilité.



CEP CICAT
2 rue Evariste Galois
67201 ECKBOLSHEIM
Tél. 03 88 76 16 50

L'orientation vers des structures favorisant le maintien à domicile

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures : Le service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) ; Le service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés (SAMSAH) ; L'accueil temporaire.

Les services d'accompagnement à domicile - SAVS -

accompagnent les personnes handicapées adultes dans leur quotidien de vie à domicile. Ces services sont composés de différents professionnels tels qu'auxiliaire de vie, assistante sociale, conseillère en économie familiale et sociale, ergothérapeute, psychologue et éducateur spécialisé... Ils interviennent dans un cadre d'accompagnement. Aménager un logement ou trouver une aide technique, recréer une vie sociale, organiser l'aide humaine, gérer un budget, remplir un dossier ou effectuer des démarches administratives, accomplir les gestes quotidiens...

Les Services d'Accompagnement Médico-Social aux Adultes Handicapés - SAMSAH -

Un service équivalent, élargi à du personnel médical et paramédical : infirmières, aides-soignante, aides médico-psychologue, ergothérapeutes ;

Ce service coordonne ou dispense des soins quotidiens sous la responsabilité d'un médecin. Ces services sont particulièrement adaptés pour des personnes en situation de handicap psychique.

Accueil temporaire en structure spécialisée * est une réponse possible à un double besoin : permettre à la personne atteinte d'un handicap de changer de cadre de vie et accorder des temps de repos aux "aidants familiaux". L'accueil temporaire est limité au maximum à 90 jours par an, à temps complet ou partiel, avec ou sans hébergement, y compris en accueil de jour. Il peut être organisé en mode séquentiel, c'est à dire par périodes programmées sur l'année.

* Formulaire fournis par la MDPH, accordé en fonction des places disponibles ; Financement accordé par le Conseil Départemental.



L'orientation vers des structures d'hébergement

La commission (CDAPH) propose une orientation vers différentes structures : foyer d'hébergement pour travailleur handicapé ; foyer d'accueil spécialisé ; foyer d'accueil médicalisé ou maison d'accueil spécialisée. Dans le Bas-Rhin il existe plusieurs structures de ce type.

L'affiliation gratuite à l'assurance vieillesse

est délivrée par la CDAPH à la demande des personnes ayant cessé ou réduit une activité professionnelle pour s'occuper d'un enfant ou d'un adulte handicapé au sein du noyau familial. Les conditions de ressource sont examinées par la CAF ou la MSA.

D'autres aides existent :

La prise en charge des frais de transports scolaires, l'assurance vieillesse des parents.

La majoration pour la vie autonome :

Elle permet aux personnes en situation de handicap et qui bénéficient de l'AAH, vivant dans un logement de faire face aux dépenses que cela implique. Est destinée aux personnes recevant une AAH sous certaines conditions.

La Majoration pour Tierce Personne - MTP

vient en complément d'une pension de vieillesse, d'invalidité ou de maladie professionnelles, elle est payée par le dernier régime d'assurance maladie où a été inscrite la personne concernée.

➡ www.caf.fr

Renseignez-vous auprès de la CPAM

➡ www.ameli.fr



Les autres aides financières

La pension d'invalidité

un revenu de substitution alloué par la Sécurité Sociale en cas de perte de salaire due à une réduction de capacité de travail. Elle est gérée par la CPAM.

➔ www.ameli.fr

La retraite des personnes handicapées

La pension vieillesse au titre de l'incapacité au travail et le passage à la retraite des bénéficiaires de AAH : sous conditions. Elle est gérée par la CARSAT.

➔ www.carsat-alsacemoselle.fr

Les frais d'hébergement et de soins dans les établissements d'éducation spécialisée et professionnels ainsi que les frais de soins en dehors des établissements (à l'exception des frais incombant à l'Etat) sont intégralement pris en charge par les régimes d'assurance maladie dans la limite des tarifs servant à la base de calcul des prestations.

➔ **La CPAM ou la MSA**

L'aide sociale départementale à domicile

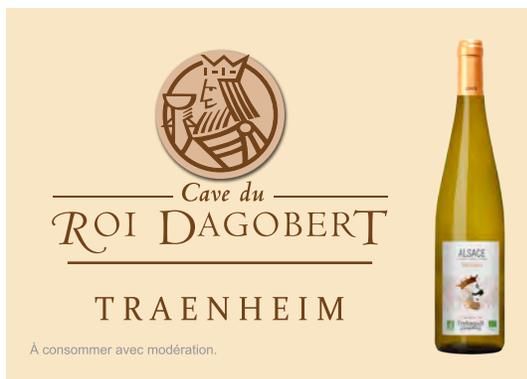
(ou en établissement) sous conditions de ressources, pour financer l'intervention d'une aide ménagère à domicile, le portage des repas ou les frais de séjours en établissement social ou médico-social. Elle est gérée par le Conseil Départemental. Elle doit être initiée par la commune de résidence.

➔ **renseignements : à votre mairie.**

L'allocation journalière de présence parentale - AJPP

est destinée aux parents ou autre personne décidant d'arrêter ponctuellement l'activité professionnelle pour assumer la charge d'un enfant de -20 ans atteint d'un handicap, d'une maladie ou victime d'un accident grave rendant indispensable une présence soutenue et des soins contraignants. Elle se perçoit, pour chaque jour de congé. Cette prestation est gérée directement par la CAF ou la MSA.

➔ **CAF ou MSA**



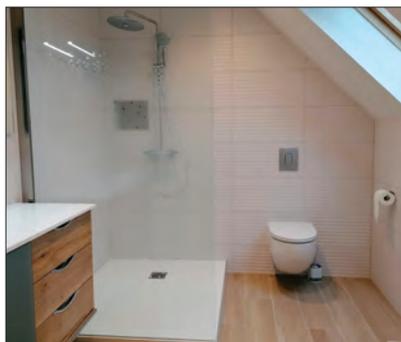
L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, consommez avec modération.

Le CESU permet de payer un employé ou aide à domicile en toute simplicité : simplification des formalités de déclaration d'emploi du salarié à domicile, garantie de couverture en cas d'accident du travail, crédit d'impôt...

Il existe deux sortes de CESU :

- Le CESU déclaratif, qui permet de déclarer la rémunération d'un salarié à domicile.
- Le CESU préfinancé, délivré par votre employeur privé ou public et/ou votre comité d'entreprise ou par un financeur de prestations sociales (Conseil départemental, mutuelle...), qui permet de payer un organisme de services à la personne ou un salarié à domicile.

➔ **auprès de votre banque**



SALLE DE BAINS SANITAIRE CANALISATION COUVERTURE ZINGUERIE



Henri Scheuer est artisan accessible d'Alsace labellisé CEP-CICAT depuis 2016

EURL SCHEUER HENRI • 10 rue Gaston Romazzotti 67120 Molsheim • Tél : 03 88 38 12 04 Email : ce.bernhart@scheuer-henri.fr

Le volet social

Assistante sociale - CMS

L'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale -UTAMS- est composée de travailleurs médico-sociaux qui agissent sur un territoire : assistantes sociales, conseillères en éducation familiale et sociale, puéricultrices, médecins, sage-femme... Leurs principales missions sont d'assurer la coordination, l'audit et le recensement de la précarité sur le terrain, le montage de projets collectifs, de service rendu d'aide aux personnes en difficulté de vie en accompagnant ces personnes. Les travailleurs sociaux interviennent en matière de protection de la petite enfance, d'accompagnements sociaux, d'aide aux personnes socialement fragiles, en état de difficultés financières ou matérielles graves, et pour palier les difficultés médico-sociales.



Le social : L'aide aux personnes âgées, agissant conjointement avec l'ESPAS, partie intégrante de l'UTAMS, propose des visites à domicile si la personne ne peut pas se déplacer. L'UTAMS apporte une aide aux personnes en état de handicap en tant que relais d'évaluation de la MDPH (évaluation Gir 1 - Gir 4). Les conseillères en économie familiale et sociale proposent l'aide à la gestion de la vie quotidienne et l'aide à la gestion du budget d'un ménage en état de précarité. Des assistantes sociales spécialisées en insertion ou en matière de logement complètent le dispositif.

Le médical : Un médecin PMI soigne les enfants en bas âge et les femmes enceintes. Une consultation nourrissons est assurée à l'Utams de Molsheim. Des sages-femmes visitent la population précaire à domicile. Une infirmière spécialisée complète le dispositif médical.

Permanence d'urgence : pour les sans-abri, un enfant ou une personne en situation de danger immédiat.

➔ UTAMS SUD

16b rue Gaston Romazzotti - Molsheim

☎ **03 68 33 89 00**

CCAS - Centre Communal d'Action Sociale

une structure communale, présidée par le maire de la commune qui peut venir en aide aux personnes en situation de précarité, quel que soit leur âge.

➔ Renseignez-vous : mairie de votre domicile.

ABRAPA

Association d'aide et de service à la personne.

➔ 22 route Ecospace 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 65 16**

LA CROIX ROUGE

Vient en aide aux personnes les plus démunies dépôt et vente de vêtements, colis alimentaires.

➔ 9 rue de l'église 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 06 96**

CARITAS

Le secours catholique d'Alsace, service d'Eglise créé en 1903, est composé d'une équipe de bénévoles venant en aide aux familles en détresse, en lien avec les paroisses et en partenariat avec les assistantes sociales, les CCAS, les associations caritatives...

➔ à Molsheim

Permanence tous les jeudis de 14h00 à 16h00

3 rue Streicher, 67120 Molsheim.

☎ **06 89 65 68 11**

➔ à Rosheim ☎ **03 88 48 12 31**

Permanence tous les 2e et 4e samedis de 9h à 12h à la Maison des Associations
4 avenue Foch 67560 ROSHEIM

☎ **06 75 48 78 53**

LOGEMENTS SOCIAUX

➔ Alsace Habitat

3 rue Henri Meck 67120 Molsheim

☎ **03 88 04 68 20**

➔ Résidence Le Moulin

12 chemin de Dorlisheim, 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 65 62**

ASSOCIATION Saint-Vincent-de-Paul

Vestiaire et distribution alimentaire pour les personnes démunies dont le signalement a été fait par le service social.

➔ à MUTZIG : Liliane Bernard (présidente)

☎ **06 77 17 77 22**

Trans-Portes à Rosheim

Se déplacer au sein de la communauté de communes de Rosheim ou à destination des cantons périphériques de Molsheim, Mutzig, Obernai, Barr, Dambach-la-Ville ou Epfig

➔ EN PRATIQUE

Réservez votre transport la veille

☎ **03 88 49 46 70**

Achetez votre titre de transport auprès du chauffeur et laissez-vous conduire !

Le PAEJ ou Point d'Accueil & d'Ecoute Jeunes



C'est un espace convivial chaleureux et de proximité. Il est géré par l'ALT : Association de lutte contre la toxicomanie. L'adolescent ou au jeune adulte va pouvoir poser la question qui le préoccupe. Le malaise adolescent peut se manifester sous différentes formes telles qu'idées noires, difficultés relationnelles, situation familiale conflictuelle, sentiment de mal-être, dépendance ou conduite à risque. Le PAEJ apporte une réponse en terme d'écoute, de soutien, d'information, si nécessaire d'orientation ou d'accompagnement vers des lieux de soins existants pour une prise en charge adaptée. Son fonctionnement repose sur la libre adhésion des jeunes et la confidentialité de sa démarche. Il ne nécessite pas de formalité administrative. Ce service est gratuit et animé par une psychologue. Les parents peuvent aussi être accueillis.

INFOS : Lycée Henri Meck
10 Rue Henri Meck - 67120 Molsheim
Jeudi de 12h à 15h
Téléphonez pour prendre rendez-vous et demandez la «vie scolaire du Lycée».

☎ **03 88 49 44 88**

plus d'infos : ➡ alt-67.org

Fleurs Grauffel Artisan fleuriste

FLEURISTES
ET FLEPJA
D'Alsace de Strasbourg



Commandez
par téléphone
ou
via notre
boutique
en ligne

Livraison à domicile ou Click & Collect

35 rue Notre Dame - 67120 Molsheim

☎ **03 88 38 12 22**

de Mardi à vendredi de 8h30 à midi et de 14h à 18h30

Samedi de 8h30 à midi et de 14h à 17h - Dimanche et fêtes de 10h à midi

ITHAQUE - Antenne CSAPA de Molsheim

A destination des habitants de la zone de proximité Molsheim-Schirmeck, l'antenne CSAPA de Molsheim accueille toute personne débordée par sa consommation de substances psychotropes (licites ou illicites) ou par d'autres pratiques qu'elle considère comme addictives tels que les jeux d'argent, internet... et soutient sa démarche de soin. Cette démarche est individualisée et peut passer par la mise en place d'un traitement de substitution aux opiacés ou par l'organisation d'un sevrage. Le CSAPA propose des soins médicaux et un accompagnement social et psychologique aux personnes souhaitant entamer une démarche de soins. Ils sont gratuits et s'instaurent dans la durée. L'antenne CSAPA de Molsheim s'est constituée en partenariat étroit avec le Groupe Hospitalier St Vincent et plus particulièrement avec la Clinique Saint-Luc de Schirmeck.

➡ sur rendez-vous ☎ **03 88 04 73 06**

➡ **CSAPA de Molsheim**

11 route de Dachstein - 67120 MOLSHEIM

plus d'infos : ➡ www.ithaque-asso.fr

LA MISSION LOCALE

La mission locale accueille, informe, oriente et accompagne les jeunes de 16 à 25 ans sortis du système scolaire. La mission locale traite les questions d'orientation, d'accès à l'emploi ou à la formation mais aussi les demandes liées à la santé, la mobilité, le logement, les difficultés sociales... La mission locale travaille avec un réseau de partenaires sur l'ensemble de ces sujets.

➡ Pour les joindre :

Mission Locale Bruche Mossig Piémont

1 place du Marché 67120 Molsheim

mardi après-midi de 13h30 à 17h

Téléphonez pour prendre rendez-vous.

☎ **03 88 38 31 01**

contact@ml-molsheim.com

plus d'infos : ➡ www.ml-molsheim.com

POINT D'ACCES NUMERIQUE CAF

Animé par une volontaire en service civique, le Point d'accès numérique de la CAF permet aux usagers de consulter et de faire leurs démarches en ligne. Les usagers bénéficient d'un accompagnement personnalisé mais peuvent aussi consulter leurs données en autonomie sur simple demande.

www.caf.fr

EN SAVOIR + www.proxi-sante.org

La personne de confiance

Depuis la loi Léonetti du 22 avril 2005, le droit français a inscrit dans sa législation les notions de directives anticipées et de personne de confiance, et ceci dans le cadre du respect de l'autonomie de la personne. Toute personne peut désigner une personne de confiance, qui peut être un parent, le médecin traitant ou tout autre personne de son choix. Cette personne sera informée de ce choix. Elle exprimera la volonté de la personne malade qu'elle représente, lorsque celle-ci ne sera plus en mesure de l'exprimer elle-même. La personne de confiance peut aussi accompagner le malade dans le cadre de ses démarches de soin, si celui-ci le souhaite. Cette personne de confiance pourra être révoquée à tout moment. Elle a un rôle consultatif auprès des soignants en cas de décision thérapeutique. Il incombera néanmoins en dernier recours au médecin traitant de prendre la décision médicale adaptée au cas de son patient.

Directives anticipées

Les directives anticipées vous permettent, en cas de maladie grave, de faire connaître vos souhaits sur votre fin de vie, et en particulier : de limiter ou arrêter les traitements en cours, être transféré en réanimation si l'état de santé le requiert, être mis sous respiration artificielle, subir une intervention chirurgicale, être soulagé de ses souffrances même si cela a pour effet de mener au décès. Ces directives s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement, excepté dans 2 cas : en cas d'urgence vitale pendant le temps nécessaire à une évaluation complète de la situation (par exemple, patient à réanimer suite à un accident de santé brutal) ; ou lorsque les directives anticipées apparaissent manifestement inappropriées ou non conforme à la situation médicale. Dans ce cas, le médecin doit rendre sa décision à l'issue d'une procédure collégiale inscrite dans le dossier médical. La décision de refus d'application des directives anticipées est portée à la connaissance de la personne de confiance ou, à défaut, de la famille ou des proches.

Comment rédiger des directives anticipées ?

Vous pouvez à tout moment soit rédiger vos directives anticipées sur papier libre, soit utiliser un formulaire téléchargeable sur le site www.parlons-fin-de-vie.fr, où vous trouverez également des informations pratiques et des conseils pour rédiger vos directives anticipées. Le document doit obligatoirement être écrit et être authentifiable. Il doit ainsi comporter : une date, votre signature, vos noms et prénoms, votre date et votre lieu de naissance. Si vous ne pouvez plus écrire ou signer vous-même, il est toutefois possible de faire rédiger le document ou de faire remplir le formulaire par quelqu'un d'autre. Dans ce cas, deux témoins, dont votre personne de confiance si vous en avez désigné une, doivent attester que les directives rédigées sont bien l'expression de votre volonté. Une attestation mentionnant le nom et la qualité des deux témoins doit être jointe aux directives anticipées. Il est possible de changer d'avis et d'annuler ou de modifier ses directives à tout moment.

plus d'infos : ➔ www.parlons-fin-de-vie.fr

Habilitation familiale

L'habilitation familiale permet aux proches d'une personne incapable de manifester sa volonté de la représenter dans tous les actes de sa vie ou certains seulement, selon son état. L'habilitation familiale n'est ordonnée par le juge qu'en cas de nécessité. C'est le cas lorsque les règles habituelles de la représentation, (habilitation judiciaire aux fins de représentation du conjoint par exemple) ne permettent pas suffisamment d'assurer les intérêts de la personne. Un ascendant, un descendant, un frère ou une sœur, l'époux, un partenaire de Pacs ou un concubin peuvent être habilités. L'habilitation familiale n'entre pas dans le cadre des mesures de protection judiciaire. Contrairement aux régimes de sauvegarde de justice, tutelle ou curatelle, une fois la personne désignée pour recevoir l'habilitation familiale, le juge n'intervient plus.



Tutelle & curatelle

Les Mesures de protection : sauvegarde de justice, tutelle, curatelle

Les droits des personnes sous protection juridique sont régis par la *loi 2007-308 du 5 mars 2007 modifiant le code civil.

Un **adulte vulnérable** est une personne qui ne peut se protéger en raison de son âge, d'une maladie, infirmité ou déficience physique ou psychique.

Un **signalement de maltraitance** s'effectue lorsqu'il y a acte de maltraitance ou abus de faiblesse envers une personne vulnérable. Le tuteur peut être familial, extra-familial ou mandataire judiciaire.

Ces personnes seront contrôlés, auront obligation de formation, devront prêter serment, seront inscrits sur la liste préfectorale après demande d'agrément auprès du Préfet. Le mandat a pour seul objectif la protection de la personne et de ses intérêts patrimoniaux. La décision est prise par le procureur de la République auprès du Tribunal d'Instance.

Le mandat de protection future

Le mandat de protection future vise à permettre à toute personne de désigner, pour le jour où elle ne pourrait plus pourvoir seule à ses intérêts et ce, certifié par un médecin agréé, un ou plusieurs mandataires chargés de la représenter (Article 477 du code civil Modifié par ORDONNANCE n°2015-1288 du 15 octobre 2015 - art. 13). Une mesure de protection juridique peut remplacer ou compléter le mandat.

La Sauvegarde de Justice

La sauvegarde de justice est une mesure de protection d'urgence temporaire peu coercitive d'une durée de 1 an, renouvelable un fois maximum. Elle s'applique aux cas peu graves et aux situations considérées comme «transitoires» pour des personnes en état de faiblesse transitoire et qui ont besoin d'être assistés pour les actes de la vie civile.



Curatelle et Curatelle renforcée

La personne peut agir elle-même, mais a simplement besoin d'être assistée ou contrôlée par un curateur désigné par le juge des tutelles. Le curateur rend compte annuellement au juge des tutelles et au majeur protégé.

Tutelle

Une personne n'est pas en état d'exprimer sa volonté, a besoin d'être représentée par un tuteur nommé par le juge des tutelles.

Les modalités communes à la tutelle ou curatelle

Le juge statue une fois la personne entendue ou appelée, en pouvant se faire assister par un avocat. Cette mesure de protection est limitée dans le temps, d'une durée maximum de 5 ans renouvelable après un nouvel examen. Elle cesse par le décès de la personne ou par une main levée judiciaire.

La demande de protection est déposée auprès du siège des tutelles et doit être accompagnée d'un certificat médical circonstancié établi par un médecin agréé auprès du tribunal d'instance. **L'avis du médecin traitant peut être sollicité.**



ÊTRE BIEN CONSEILLÉ, C'EST AVANT TOUT ÊTRE BIEN COMPRIS.

Professionnels libéraux, votre Banque Populaire vous accompagne dans votre vie professionnelle comme dans votre vie privée. Rencontrons-nous et découvrez les offres qui vous sont réservées.

Agence de Molsheim - victor.jacques@bpalc.fr
Tél : 03 54 22 10 00 (appel non surtaxé)

BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE



BPALC - 356-801 571 RCS Metz - ORIAS N° 07 005 127 - © Shutterstock

Aides & protections

Le soutien aux aidants



Le droit au répis - APEH

Le droit au répis est un besoin légitime qui reconnaît, à la personne en situation d'handicap et à son entourage, la possibilité de souffler moralement et physiquement.

L'APEH propose quatre types d'interventions :

Des groupes de paroles organisée dans toute l'Alsace et animées par des psychologues ; **des conférences et réunions d'informations** portant sur le vécu des familles ; **Respir'Sitting Besoin d'aide ? Besoin de souffler un peu ?** un service de baby-sitting qui s'adresse aux parents d'enfants en situation de handicap pour vous permettre de souffler. L'APEH dispose d'une liste d'étudiants d'école sanitaire et sociale pour les parents d'enfants et d'adultes handicapés ou malades. Dispositif payant pour les familles. Un contrat de travail sera établi entre l'étudiant et la famille ; **Sensibilisation, mobilisation et formation** : des interventions pour sensibiliser les institutions publiques et privées sur la thématique du droit au répis

➔ www.apeh.fr

3 rue du Gal Streicher à Molsheim

☎ **06 11 39 93 74**

apehalsace@gmail.com

Plateforme d'accompagnement et de répit

est destinée aux aidants familiaux qui accompagnent un proche âgé dépendant. Ses rôles se concentrent sur l'écoute, le soutien psycho-social, le maintien de la vie sociale et l'information des aidants.

➔ **Le Trèfle**

Centre Hospitalier Départ. de Bischwiller

17 route de Strasbourg 67241 Bischwiller

☎ **03 88 80 22 22 - poste interne 2800**

Un atelier de discussion pour les aidants

Rivage propose tous les mois, en alternance, un atelier de discussion pour les aidants ou une journée d'escapade d'un jour pour les aidants. Vous aurez la possibilité de venir avec votre proche qui sera pris en charge par un professionnel.

➔ **Rivage**

6 route de Bergheim 67600 Sélestat

☎ **03.88.82.09.64 - poste interne 2800**

rivage@apa.asso.fr

Bureau d'Accompagnement Individualisé des Aidant.e.s (BAIA)

Proposer un accompagnement individuel et global de proximité, à destination des personnes aidant.e.s (parents, enfants, petits-enfants, conjoint, voisin,...) afin de les informer et de les accompagner dans différentes démarches (prise en compte des situations globales - soutien dans les démarches administratives, juridiques ou de médiation familiale - accompagnement dans l'accès et le maintien ou le retour à l'emploi,...) ; Etre un espace de ressources pour les professionnel.le.s du secteur pour faciliter les échanges, connaissances et complémentarités.

➔ A Molsheim et MUTZIG

Contact CIDFF du Bas-Rhin

Information et prise de rendez-vous

☎ **03 88 32 03 22** ou ☎ **07 66 85 95 03**

istaerte@cidff67.fr

basrhin.cidff.info

AOI Agnès Odry
immobilier

POUR VENDRE

POUR LOUER

POUR EXPERTISER VOTRE BIEN,

Vous avez le choix ...

... Le bon, c'est l'agence

AGNES ODRY IMMOBILIER

notre engagement indépendant et local

11 rue des Cerises - 67520 Nordheim

vous spécialiste immobilier
un engagement local
cousu main

07 84 92 26 47



contact@odry-immobilier.fr

www.odry-immobilier.fr

Accompagner...

Association ALMA 68-67

Contre la maltraitance des séniors ou de personnes en état de handicap.

➔ Contact : ☎ **03 89 43 40 80**

Permanences téléphoniques :

Mardi de 17h à 19h et Vendredi de 9h à 12h

En dehors de ce créneau, laissez un message en toute confidentialité.

Numéro national au ☎ **3977** qui relaiera localement

➔ www.jalmalv-strasbourg.fr

Association Jalmalv

Jusqu'à la mort accompagner la vie.

Groupe de parole et d'entraide de personnes en situation de deuil. Ce groupe se réunit sur une durée d'un an à raison d'une réunion par mois. Vous pouvez cependant trouver une écoute en individuel, puis rejoindre si besoin un groupe l'année suivante.

➔ Contact : urgence ☎ **03 88 23 11 82**

plus d'infos : www.jalmalv-strasbourg.fr

Association Pierre Clément

L'association Pierre Clément forme des bénévoles à l'accompagnement de personnes en fin de vie pour le domicile et en institution. Ils proposent d'orienter, de soutenir les proches de ces personnes et de répondre à leurs questions. Les bénévoles accompagnent les enfants, les adolescents et les adultes en deuil.

➔ Contact ☎ **03 88 35 18 81**

plus d'infos : www.association-pierre-clement.fr

QR code Proxi-Santé



EN SAVOIR +

Assurances - Banque

Assurances

Diverses assurances et banques proposent des contrats garantissant des indemnités en cas de problèmes de santé : Les complémentaires santé, la garantie accidents de la vie. Le contrat de prévoyance tels que indemnités journalières, les rentes invalidité, le capital décès... ; Les assurances dépendance garantissent une rente mensuelle, assortie éventuellement d'un capital en cas de dépendance ; l'épargne handicap : contrat d'assurance vie garantissant à terme un capital ou une rente.

Succession

Afin d'éviter que votre compte bancaire ne soit bloqué en cas de décès de votre conjoint, veillez à ce que votre compte soit libellé au nom de Monsieur OU Madame et non au nom de Monsieur ET Madame.

Immobilier

L'expertise immobilière en valeur vénale

consiste à certifier la valeur vénale d'un bien immobilier à un instant "T". C'est un rapport détaillé, précis et complet en 10 points d'études. Fruit d'une analyse approfondie selon plusieurs méthodes d'estimation, ce rapport mentionne la juste valeur du bien étudié. Ce travail se base sur le respect des principes conformes à la Charte européenne de l'expertise immobilière, l'application de la législation en vigueur et l'impartialité de l'expert : équité, intégrité, objectivité et transparence sur chaque dossier pris en charge ; engagement de la responsabilité civile en expertise immobilière ; respect du secret professionnel par la confidentialité des informations transmises par les clients. Faites appel à votre expert immobilier.



ENTOUR'AGE

Assurance dépendance,
au service des aidants
et des aidés



Rester
autonome
et entouré

Assurance et Banque

William LECHEVIN

Votre Agent Général à Mutzig

45 rue du Maréchal Foch
67190 MUTZIG

agence.lichevin@axa.fr
☎ **03.88.38.08.05**

n°ORIAS - 20 007 669

La prévention des risques d'accidents domestiques

La maison, un lieu à risques. Une personne en situation de handicap, ou en état de vieillissement, doit être prise en compte dans sa totalité. La maison est l'endroit le plus accidentogène de la vie courante, 60% des accidents domestiques s'y localisent : 2 fois plus que les accidents de la route. La vigilance au quotidien est de veiller à ce que le trajet habituel soit dégagé de tout obstacle. Vous trouvez quelques précautions à prendre pour éviter l'accident.



La cuisine

Intoxication au monoxyde de carbone, en cas de défaut d'aérations. Ne bouchez pas les aérateurs, faites vérifier annuellement vos appareils de chauffage. Vérifiez périodiquement les tuyaux de gaz (risque d'explosion).

Intoxication par produits ménagers : achetez des produits munis des bouchons de sécurité.

Brûlures : Tournez les queues de casserole vers l'intérieur de la plaque de cuisson.

Coupages : Rangez les objets tranchants.

BÉBÉ Chute de chaise haute : pour les enfants, mettez un harnais aux plus toniques.

La salle de bains

ENFANT Intoxication par les médicaments ou produits cosmétiques. Ne les laissez pas à portée de mains des enfants. Pensez à rapporter vos médicaments non utilisés au pharmacien.

BÉBÉ Noyade dans la baignoire : ne laissez pas un enfant de moins de 5 ans seul.

BÉBÉ Chutes : Ne laissez jamais un bébé seul sur une table à langer.

PERSONNES ÂGÉES Équipez la **douche** par une barre de maintien et un siège de douche.

Brûlures : préférez un robinet thermostatique. Limitez le ballon d'eau chaude à 50° maxi.

Les escaliers

Chutes : principale cause d'accidents des seniors, pensez à réaménager la maison en fonction des nouveaux besoins. Éclairez, équipez votre escalier de veilleuse et de rampes.

ENFANT équipez de **barrières de protection** pour les petits.

Le garage

Intoxication : rangez les produits toxiques.

Incendies : tenez à l'écart les produits inflammables et allumettes.

Le salon - salle à manger

Incendie : 1 incendie d'habitation se déclare toutes les 2 minutes en France. Ne laissez pas des bougies ou diffuseurs de parfum brûler sans surveillance.

Suffocation : Ne donnez pas de cacahuètes ni de bonbons aux enfants de moins de 5 ans.

PERSONNES ÂGÉES Chutes : supprimez les tapis.

La chambre

BÉBÉ Prévenez les **risques d'étouffements** : pas d'oreiller, de couette ni de couverture aux petits. Utilisez turbulette ou gigoteuse pour les nourrissons.

ENFANT Suffocation : Rangez les petits jouets laissés trainés par terre.

PERSONNES ÂGÉES Chutes : supprimez les tapis et installez une veilleuse.

Le jardin

Coupure : Ne débourez jamais la tondeuse non débrayée, ni arrêtée.

BÉBÉ Noyade : Sécurisez la piscine par des barrières ou autre système d'alerte efficace.

Les autres risques

Brûlure : ne laissez jamais un fer à repasser branché sans surveillance rapprochée.

Electrisation-Electrocution : Installez des caches-prises efficaces, ne laissez jamais une rallonge électrique branchée au secteur non raccordée à un appareil électrique.



La prévention des risques liés à la dépendance

Association Atout Age Alsace

Le risque de développer des pathologies pouvant engendrer des dépendances augmente avec l'âge. Certaines affections peuvent être prévenues par des **comportements favorables à la préservation d'une bonne santé** : exercice physique, nutrition adaptée, maintien du lien social... Ces **thématiques spécifiques sont abordées dans le cadre d'actions de prévention proposées aux seniors**. Les ateliers répondent à cette problématique. Il y a possibilité de mettre en place des formations, conférences près de chez vous !

➔ Association Atout Age Alsace

9 Rue de Guebwiller 68000 COLMAR

☎ **03 89 20 79 43**

www.groupe-msa-alsace.fr

Siel bleu

Parce qu'une **bonne condition physique** influence chaque activité de la vie quotidienne et favorise le prolongement d'une vie indépendante et active, Siel Bleu propose des programmes utilisant l'Activité Physique Adaptée (APA) comme outil de prévention santé et de bien-être. Les différents pôles de Siel Bleu ont développé des programmes destinés aux jeunes retraités, aux personnes âgées à domicile ou en établissement, aux personnes en situation de handicap et aux personnes atteintes de maladies chroniques ou de pathologies lourdes.

➔ Association Siel Bleu 67038 Strasbourg

☎ **03 88 324 839** contact@sielbleu.org

www.sielbleu.org

Sport pour Tous

le Comité Régional Alsace Sport pour tous a pour but de lutter contre la sédentarité, accompagner les personnes à reprendre une activité physique adaptée; aider les personnes atteintes de pathologies chroniques (diabète, surpoids, obésité, cancer du sein, maladies cardio-vasculaires) à adopter progressivement un mode de vie physiquement actif; soutenir et suivre les jeunes adultes dans leur projet professionnel, prévenir les risques de chutes chez les seniors.

➔ Comité Régional Alsace Sport pour Tous

4 rue Jean Mentelin 67035 Strasbourg

☎ **03 88 26 94 95**

Le plan canicule

Avant la vague de chaleur, pour les personnes âgées

- signalez-vous par téléphone auprès de la mairie de votre lieu de résidence.

Durant la vague de chaleur

- Buvez régulièrement, même si vous n'avez pas soif au grand minimum un litre et demi d'eau ;
- Gardez votre logement le plus frais possible.
- Faites des courants d'air le matin et le soir.
- Restez à l'ombre - Évitez les efforts physiques.
- Habillez-vous le plus légèrement en portant des vêtements amples, en coton de couleur très claire.
- Rafraîchissez vous le visage à l'aide d'un brumisateur ou des lingettes humides.
- Surveillez votre température.

En cas de problèmes, de symptômes alarmants : élévation de la température, crampes musculaires, maux de tête, nausées, soif intense, grande fatigue, troubles de la conscience...

Appelez votre médecin ou le 15 !

SPASAD

Le service Polyvalent d'Aide et de Soins A Domicile à pour mission d'améliorer la coordination à domicile des intervenants de soin et d'aide à la vie quotidienne afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées. L'équipe équilibre propose des actions de prévention gratuites auprès des personnes âgées de plus de 60 ans bénéficiant des services du **SPASAD**. Elle propose des **évaluations spécialisées** sur la plan de la diététique, ou l'évaluation des risques à domicile ; **Des conseil pratiques et individualisés** ainsi qu'un accompagnement à leur mise en oeuvre ; **des actions collectives** avec l'intervention de différents professionnels accompagnant le groupe Ces conseils ont pour objectif de préserver l'autonomie des usagers à domicile.

➔ SPASAD de Molsheim

5 cour des Chartreux 67120 Molsheim

☎ **03 88 49 71 90**



Conseil en communication
Site internet de qualité
Print - Imprimés
Graphisme - Infographie
Marquage - grands formats
Marketing
Relation presse
événementiel - audiovisuel
Photographie d'entreprise
Formations Adobe



6 rue du Bubenstein - 67310 WASELONNE - Tél. 03 88 22 00 77 - agence@bleucomm.fr

Le Diabète

Avec une surmortalité de 48 % par rapport à la moyenne dans l'hexagone, qui place l'Alsace au premier rang des régions où l'on meurt le plus du diabète ou de ses complications, le diabète est à prendre avec sérieux dans notre région. Avoir une alimentation saine, une activité physique régulière, un poids normal et éviter la consommation de tabac, sont autant de moyens de prévenir ou de retarder l'apparition du diabète de type 2. Un régime alimentaire sain, l'activité physique, des médicaments, un dépistage régulier et le traitement des complications permettent de traiter le diabète et d'éviter ou de retarder les conséquences qu'il peut avoir. Le diabète est une maladie chronique qui apparaît lorsque le pancréas ne produit pas suffisamment d'insuline ou que l'organisme n'utilise pas correctement l'insuline qu'il produit. L'insuline est une hormone qui régule la concentration de sucre dans le sang. L'hyperglycémie, ou concentration sanguine élevée de sucre, est un effet fréquent du diabète non contrôlé qui conduit avec le temps à des atteintes graves de nombreux systèmes organiques et plus particulièrement des nerfs et des vaisseaux sanguins.

Le diabète de type 1

Le diabète de type 1 (autrefois appelé diabète insulino-dépendant ou juvénile) se caractérise par une production insuffisante d'insuline, laquelle doit être administrée quotidiennement. La cause du diabète de type 1 n'est pas connue, et en l'état des connaissances actuelles, il n'est pas évitable. Les symptômes sont les suivants : excrétion excessive d'urine (polyurie), sensation de soif (polydipsie), faim constante, perte de poids, altération de la vision et fatigue. Ces symptômes peuvent apparaître brutalement. L'altération de la tolérance au glucose et de la glycémie à jeun sont des affections intermédiaires à la frontière entre la normalité et le diabète.

Le diabète de type 2

Le diabète de type 2 (autrefois appelé diabète non insulino-dépendant ou diabète de la maturité) résulte d'une mauvaise utilisation de l'insuline par l'organisme. Le diabète de type 2 représente la majorité des cas de diabète. Il est en grande partie le résultat d'une surcharge pondérale et du manque d'activité physique. Ses symptômes peuvent similaires à ceux du diabète de type 1 mais sont souvent moins marqués. De ce fait, la maladie peut être diagnostiquée plusieurs années après son apparition, une fois les complications déjà présentes. Récemment encore, ce type de diabète n'était observé que chez l'adulte mais il survient désormais de plus en plus souvent aussi chez l'enfant.

Les conséquences sur la santé.

Avec le temps, le diabète peut entraîner des lésions cardiaques, vasculaires, oculaires, rénales et nerveuses. Chez l'adulte, le diabète multiplie par deux ou par trois le risque d'infarctus du myocarde et d'accident vasculaire cérébral. Associée à une diminution du débit sanguin, la neuropathie qui touche les pieds augmente la probabilité d'apparition d'ulcères, d'infection et, au bout du compte, d'amputation. La rétinopathie diabétique, qui est une cause importante de cécité, survient par suite des lésions des petits vaisseaux sanguins de la rétine. Le diabète est à l'origine de 2,6 % des cas de cécité dans le monde. Le diabète est l'une des principales causes d'insuffisance rénale.

La prévention

On a montré que des mesures simples modifiant le mode de vie permettaient d'éviter ou de retarder la survenue du diabète de type 2. Pour prévenir ce diabète et ses complications, il faut parvenir à un poids normal et ne pas grossir ; faire une activité physique d'au moins 30 minutes par jour d'activité régulière d'intensité modérée. Une activité physique plus intense est nécessaire pour perdre du poids ; avoir un régime alimentaire sain et éviter le sucre et les graisses saturées ; et s'abstenir de fumer – fumer augmente le risque de diabète et de maladies cardiovasculaires.

Diagnostic et traitement

On peut poser un diagnostic précoce en mesurant la glycémie. Le traitement du diabète impose d'avoir un régime alimentaire sain et de pratiquer une activité physique ainsi que de réduire la glycémie et les autres facteurs de risque de lésion des vaisseaux sanguins. L'arrêt du tabac est également important pour éviter les complications.

Le contrôle de la glycémie

Les personnes atteintes d'un diabète de type 1 ont besoin d'insuline, tandis que celles atteintes d'un diabète de type 2 peuvent prendre un traitement par voie orale, mais peuvent également avoir besoin d'insuline ; le contrôle de la tension artérielle ; et les soins des pieds (le patient doit veiller à l'hygiène des pieds, porter des chaussures adaptées, faire appel à un professionnel pour la prise en charge des ulcères et faire examiner régulièrement ses pieds par des professionnels de la santé). Les autres interventions économiques comprennent : le dépistage de la rétinopathie (qui provoque la cécité) ; le contrôle des lipides sanguins (afin de réguler les concentrations de cholestérol) ; le dépistage des premiers signes d'une maladie rénale liée au diabète et son traitement.

Utile

INSULIB

Avec l'Insulinothérapie Fonctionnelle (IF), vous subissez moins votre diabète...vous le gérez ! Avant chaque repas, un petit calcul... et vos besoins en insuline sont estimés ! L'IF, c'est simple, efficace... Elle a changé la vie de nombreux diabétiques. Développer le dialogue et les échanges entre les personnes diabétiques formées à l'Insulinothérapie Fonctionnelle et les professionnels de santé. Les objectifs d'insulib : Promouvoir l'information sur cette approche thérapeutique ; Valoriser et diffuser sa pratique pour atteindre un meilleur état de santé ; Aider la personne à devenir un acteur pour prétendre à une meilleure qualité de vie ; Intégrer l'entourage dans cette démarche pour en faire un véritable partenaire.

➔ Association INSULIB

Centre européen d'étude du Diabète (CEED)
Boulevard René Leriche 67200 Strasbourg
www.insulib.com
contact@insulib.com

ANIMAUX DE COMPAGNIE

Pour les urgences, tous les soirs, dimanches et jours fériés. La clinique assure un service de garde. Téléphonnez avant de venir :

Clinique Vétérinaire De Fontbonne

4 allée Carl à Molsheim

☎ **03 88 38 27 38**

Clinique Vétérinaire Salomon

15 Place de la Liberté à Molsheim

☎ **03 88 38 11 10**

Clinique vétérinaire des Rohan

14 Rue du Dr Schweitzer à Mutzig

☎ **03 88 62 43 25**

Clinique vétérinaire du Dr Dresse

3 Avenue du Général Leclerc à Rosheim

☎ **03 88 49 12 84**

CINE SENS

Intégré au cinéma du treble de Molsheim, ciné sens est un dispositif visant à développer l'accessibilité aux publics mal voyants ou mal entendants. La personne en déficience auditive ou visuelle se verra remettre un casque - disponible sur demande en caisse du cinéma - pour recevoir selon le cas, le renforcement audio (assez rare) ou les audio-descriptions. Les séances auxquelles les audio-descriptions disponibles sont généralement renseignées sur le programme du cinéma.

cinema@letreflemolsheim.com

INSTITUT DE GENETIQUE MEDICALE D'ALSACE

L'IGMA regroupe sur un même site du campus Hospitalo-Universitaires Strasbourgeois les services de Génétique Médicale du CHU et les centres de référence cliniques qui lui sont rattachés au sein d'un bâtiment universitaire dédié à la recherche biomédicale notamment le laboratoire de recherche mixte université et INSERM dédié aux maladies rares génétiques.

• **Le Centre de référence pour les Affections Rares en Génétique Ophtalmologique - CARGO**, Membre de la Filière de Santé Maladies rares SENSEGENE (www.sensgene.com)
ERN-EYE (www.ern-eye.eu/fr/reseau) ;

• **Le Centre de Référence Maladies Rares des Anomalies du Développement**, Membre de la Filière de santé maladies rares AnDDI-Rares (anddi-rares.org) ;

• **Le Centre de Référence Maladies Rares des déficiences intellectuelles de cause rare**, Membre de la Filière de Santé DéfiScience (www.defiscience.fr/site).

Il s'agit d'une opportunité unique de proximité entre les activités spécialisées autour de maladies génétiques et la recherche scientifique et clinique destinée à mieux les comprendre et mieux les soigner. Les activités pour les malades et leurs familles sont destinées assurer une prise en charge holistique globale du malade et sa famille : consultations médicale de génétique (tous âges) ; consultations de génétique ophtalmologique avec un plateau technique dédié ; consultations de génétique dans le cadre du diagnostic prénatal et DP ; prise en charge du diagnostic génétique de la prise de sang au rendu de résultat ; conseil génétique ; assistance psychologique et sociale ; bilan de déficit visuel et prise en charge ; recherche clinique et essais cliniques ; accueil des associations.

➔ IGMA

1 rue Eugène Boeckel - 67000 Strasbourg

☎ **03 69 55 19 55**

cargo@chru-strasbourg.fr

genmed@chru-strasbourg.fr



Région Molsheim

1 Avenue de la Gare - 67120 Molsheim

Seconde agence à Wasselonne

Tél. : 03 88 04 30 30

courriel : 33029@cic.fr

Les numéros à connaître en cas d'urgence

LES NUMÉROS D'APPEL D'URGENCE PERMETTENT DE JOINDRE

GRATUITEMENT LES SECOURS 24H/24

112

APPEL D'URGENCE EUROPEEN

Si vous êtes victime ou témoin d'un accident dans un pays de l'union Européenne

15

SAMU

Le service d'aide médical urgent Pour obtenir l'intervention d'une équipe médicale lors d'une situation de détresse vitale, ainsi que pour être redirigé vers un organisme de permanence de soins

17

POLICE SECOURS

Pour signaler une infraction qui nécessite l'intervention immédiate de la police

18

SAPEURS-POMPIERS

Pour signaler une situation de péril ou un accident concernant des biens ou des personnes et obtenir une intervention rapide

114

NUMERO D'URGENCE POUR LES PERSONNES SOURDES ET MALENTENDANTES

Si vous êtes victime ou témoin d'une situation d'urgence qui nécessite l'intervention des services de secours. Numéro accessible par fax et sms

115

URGENCE SOCIALE

Pour signaler une situation de détresse, ou tout partenaire social souhaitant une information ou un conseil, et ce, du 1er janvier au 31 décembre

119

ENFANCE MALTRAITÉE

Les enfants confrontés à une situation de risque et de danger, pour eux-même ou pour un autre enfant qu'ils connaissent.

116 117

APPEL D'URGENCE MEDICALE GRATUIT

En cas d'urgence médicale, entre 8h et 20h du lundi au vendredi. En cas d'urgence ressentie, si votre médecin traitant n'est pas disponible.

Ce numéro vous permet une mise en contact avec un médecin régulateur libéral qui, au besoin, vous redirigera vers le médecin de ville disponible le plus proche.

03 69 55 33 33

PERMANENCE DE GARDE MEDICALE LOCALE

Du Samedi de 12h au lundi 8h
jour férié : de 8h au lendemain 8h
Permanence de nuit : de 20 h à 8 h en l'absence du médecin habituel.

3237

PERMANENCE PHARMACIEN DE GARDE

ou affichage chez votre pharmacien
ou sur www.3237.fr

03 90 67 40 30

SOS Mains - RHENA

03 68 76 52 18

Urgences Mains CHRU

03 88 75 75 75

SOS médecins 67

03 88 37 37 37

Centre anti-poison

03 88 38 31 01

Mission locale Molsheim

03 68 33 89 00

Assistante Sociale
Utams Molsheim

03 88 22 33 33

SOS Amitié

03 88 41 91 69

Asso. ALMA Bas-Rhin
contre la maltraitance des seniors

03 88 11 67 68

Hôpitaux de Strasbourg - HUS

03 88 47 41 41

Clinique Saint-Luc de Schirmeck

0800 840 800

Sida Info Services
appel gratuit depuis un poste fixe

0800 23 13 13

Drogues Info Service
appel gratuit depuis un poste fixe
www.drogues-info-service.fr

0980 980 940

Écoute Cannabis

0980 980 930

Écoute Alcool
Appel anonyme et non surtaxé,
disponible 7 jours sur 7 de 8h00 à 2h00

3919

Violence femmes info

03 88 24 06 06

SOS Femmes Solidarité
Accueil de jour

03 88 35 25 69

Centre d'hébergement Flora Tristan

Crédit Mutuel

Région Molsheim

26 place de l'Hôtel de Ville - 67120 Molsheim

Agence à Soultz-Les-Bains

Tél. : 03 90 41 65 22

Courriel : 01400@creditmutuel.fr

Depuis + de 30 ans
sur Molsheim
et environs

Partenaire du Conseil
Départemental, de
la CARSAT, de la MSA,
et des mutuelles
privées

Nos valeurs
Qualité
Confiance
Proximité
Disponibilité

NOUVELLE ADRESSE
4 rue Ernest Friederich
67120 Molsheim

ouvert au public
du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h



*selon conditions de l'art. 199 sexdecies du CGI

agrément préfectoral n° SAP 345 356 935 du 16.09.2016
agrément préfectoral n° SAP 442 310 579 du 26.01.2017

Vous avez besoin d'aide ?



Pour maintenir une personne à domicile

- > aide aux seniors
- > aide aux personnes handicapées
- > téléassistance

-50%
de réduction
et/ou de crédit
d'impôts *



Pour vous faciliter le quotidien

- > ménage
- > repassage
- > Jardinage
- > Bricolage
- > garde d'enfants

03 88 47 94 00

contact@servirplus.com

www.servirplus.com

servir

Bien + que des services à domicile



Crédit Photo : iStock.

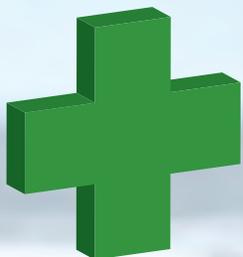


On soigne mieux l'esprit libre

De la constitution d'un patrimoine professionnel et personnel, jusqu'à sa réalisation, les conseillers CMPS mettent tout en œuvre pour permettre à chacun de réaliser ses projets.

Crédit Mutuel
Professions de Santé

Espace Européen de l'Entreprise
12 rue de la Haye – 67300 Schiltigheim
Tél. : 03 88 12 04 70 – 01910@creditmutuel.fr



Votre pharmacien

un professionnel de santé à votre écoute !

Médicament

Allopathie

Homéopathie,

Phytothérapie

Herboristerie

Matériel orthopédique

Petit appareillage

Matériel médico-chirurgical

location/vente

Articles pour incontinence

Appareillage pour personne

en état de handicap

Aide au maintien à domicile

Hospitalisation à domicile

Oxygénothérapie

Vétérinaire

Conseils en diététique

Conseils Covid-19

VOTRE PHARMACIEN PARTENAIRE

Voir page 15 et page 23

Votre santé, c'est notre métier !



BOCK

03 88 38 13 19

Ambulances - VSL - Taxi - Pompes funèbres 20 av. du Général de Gaulle - 67190 MUTZIG



- TRANSPORT TOUTES DESTINATIONS
- ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES
- TOUTES DÉMARCHES ET FORMALITÉS
- ASSISTANCE ET SERVICES FUNÉRAIRES 24H/24 7J/7
- CHAMBRE FUNÉRAIRE
- CONTRAT OBSÈQUES

bock.atpf@gmail.com - www.bock-pompes-funebres.fr